

Université de Montréal

Évaluation des distorsions cognitives et biais de désirabilité sociale chez les agresseurs sexuels
d'enfants

Par
Stéphanie Lapointe

École de Criminologie

Rapport de stage présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise en Criminologie option intervention

Avril 2015

© Lapointe, 2015

Résumé

À première vue, les outils d'évaluation des distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels d'enfants sont valides et fidèles. Pourtant, chaque outil reçoit la critique d'être sujet au biais de désirabilité sociale. En effet, il semblerait que les individus ayant agressé sexuellement des enfants auraient tendance à vouloir se présenter sous un meilleur jour en modifiant leurs réponses aux outils d'évaluation. Malgré cela, les outils semblent en mesure de discriminer significativement les cognitions de ces individus. Comment est-ce possible?

La présente recherche avait pour objectif de déterminer, par une recension systématique des écrits, si les outils d'évaluation des distorsions cognitives réussissent efficacement à discriminer les cognitions des agresseurs sexuels d'enfants malgré les problèmes de désirabilité sociale qui leur sont inférés. Par le fait même, cette étude voulait offrir une meilleure compréhension théorique de l'évaluation des cognitions des agresseurs sexuels d'enfants, ainsi que de l'utilité et de la pertinence clinique des outils d'évaluation.

Les résultats obtenus indiquent que les outils permettent une discrimination efficace des cognitions des agresseurs sexuels d'enfants malgré la critique faisant état d'un biais de désirabilité sociale. Cependant, en observant de plus près les résultats, il est possible de constater que les agresseurs d'enfants sont majoritairement en désaccord avec les items des outils d'évaluation. Jadis, ces résultats étaient justifiés par la présence d'un biais de désirabilité sociale. Il se trouve que cette conclusion n'est que peu appuyée par la littérature et que la désirabilité sociale ne jouerait qu'un faible rôle dans l'analyse des résultats obtenus, sans les invalider. En dernier lieu, il semble également que les agresseurs sexuels d'enfants répondraient honnêtement aux questionnaires et ne chercheraient pas à camoufler leurs réelles croyances.

Mots clés : *Agresseurs d'enfants, distorsions cognitives, désirabilité sociale*

Abstract

At first glance, the assessment tools for cognitive distortions in child molesters seem valid and reliable. These tools are however critiqued for being associated with a social desirability bias as child molesters seemingly tend to modulate their answers to show the best of themselves. Despite this, it seems that the assessment tools can achieve a significant discrimination of child molesters' cognitions. How is this possible?

For the purpose of this research paper, we conducted a literature review to determine whether the cognitive distortions assessment tools can allow for an effective discrimination of child molesters' cognitions despite the social desirability issues they are attributed. We also aimed to achieve a better theoretical understanding of the assessment of child molesters' cognitions as well as of the usefulness and clinical relevance of the assessment tools.

Our results indicate that, despite the criticism formulated about a presumed social desirability bias, the assessment tools do allow for an effective discrimination of child molesters' cognitions. However, upon closer inspection, it is possible to note that child molesters mostly disagree with the assessment tools items. Although these results were once attributed to the presence of a social desirability bias, we could find little support of this conclusion in the literature as social desirability only seemed to play a minimal role in the analysis of the assessment tools results without rendering them invalid. Lastly, it seems that child molesters honestly answer the assessment tools questions without trying to dissimulate the beliefs they really hold.

Keywords : *Child molesters, cognitive distortions, social desirability*

Table des matières

Résumé	II
Abstract.....	III
Remerciements	VI
Introduction	7
Chapitre 1 :	11
Revue de la littérature	11
1.0 Qu'est-ce qu'une distorsion cognitive?	12
1.1 Distorsions cognitives et agression sexuelle	14
1.2 Théories explicatives.....	14
1.2.1. Modèle des préconditions de Finkelhor (1984).	15
1.2.2 La théorie intégrée de Marshall et Barbaree (1990).	17
1.2.3 Le modèle quadriparti de Hall et Hirshman (1991).	18
1.2.4 Le modèle des trajectoires de Ward et Siegert (2002).	20
1.3 Rôle des distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels.....	22
1.4 Critiques concernant les distorsions cognitives	24
1.5 Évaluation des distorsions cognitives.....	24
1.5.1 Méthodes indirectes.....	25
1.5.2 Méthodes directes.....	26
1.5.2.1 The Abel and Becker Cognitions Scale (1989).	27
1.5.2.2 The Bumby MOLEST Scale (1996).....	28
1.5.2.3 The Hanson sex attitude (1994).	28
1.5.2.4 Child Molester Scale (McGrath, Cann et Konopasky, 1998).	29
1.5.3 Problèmes et biais liés aux outils directs.	29
1.5.3.1 Variation dans les évaluations psychométriques.....	30
1.5.3.2 Spécificité des outils d'évaluation.	30
1.5.3.3 Transparence des items et désirabilité sociale.	31
1.6 Désirabilité sociale.....	32
1.6.1 Rôle et influence sur l'évaluation des distorsions cognitives.....	32
1.7 Conclusion de la revue de la littérature.....	33
Chapitre 2 :	35
Problématique	35
Chapitre 3 :	37
Méthodologie.....	37
3.1 Les étapes d'une revue systématique de la littérature	39
Chapitre 4 :	41
Résultats.....	41
4.1 Les outils discriminent-ils les cognitions?	42
4.2 Le spectre du désaccord.....	52

4.3 L'hypothèse de la désirabilité sociale.....	54
Chapitre 5 :	56
Interprétation des résultats	56
5.1 Cognitions vs attitudes	57
5.2 L'accessibilité des attitudes.....	60
5.3 La dissonance cognitive.....	61
5.4 Est-ce vraiment de la désirabilité sociale?	62
Chapitre 6 :	65
Conclusion	65
Chapitre 7 :	68
Analyse du matériel et interprétation en fonction du stage en intervention.....	68
7.1 Évaluation du risque de récidive violente	70
7.2 Évaluation des cognitions/attitudes	76
7.3 Évaluation et désirabilité sociale.....	78
Chapitre 8.....	82
Conclusion	82
Références.....	85

Remerciements

Avant toute chose, je tiens à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont été d'une aide et d'un support indescriptible tout au long de la réalisation de mon rapport de stage.

Tout d'abord, merci à Jean-François, mon conjoint, qui partage dans la vie de tous les jours mes réussites, mais aussi mes déceptions. Merci pour tes encouragements, ta bienveillance, et ta franchise. Merci d'avoir été, à quelques reprises, un « punching bag » émotionnel et, d'être passé maître dans l'art de la gestion des crises d'angoisse. Ce rapport de stage n'aurait définitivement pas été possible sans toi.

Merci à Carole et André pour les précieux et nombreux services et conseils que seuls des parents peuvent offrir. À Florence, pour tes anecdotes et états d'âme qui remontent le moral et redonnent le sourire et pour toutes ces soirées de « textage » à propos de tout et de rien. À Charles, qui malgré ses voyages à travers le monde trouve le moyen de me rappeler qu'il était temps que je finisse cette maîtrise.

Je tiens également à remercier Anaïs, ma découverte universitaire. Merci pour ton écoute, ta fraîcheur, ta folie et nos nombreux fous rires. Je suis choyé d'avoir une amie complice comme toi.

Et finalement, un énorme merci à Franca Cortoni, ma directrice pour m'avoir soutenu tout au long de ce processus. Merci pour le temps consacré à ce projet, aux nombreux commentaires plus constructifs les uns que les autres et à ta patience. Mais surtout, merci d'avoir su transmettre ta passion pour ton domaine, ton professionnalisme, et ta rigueur.

Un lien vous unit, vous avez tous toujours cru en moi. Dans chacune des phrases, chacun des mots, il y a un peu, beaucoup, énormément de vous. MERCI !!!

Introduction

L'agression sexuelle est un phénomène qui interpelle l'ensemble de la population, particulièrement lorsqu'il s'agit d'enfants qui en sont victimes. Bien qu'il existe différentes définitions en ce qui a trait à l'agression sexuelle d'un enfant, le Ministère de la Santé et des Services sociaux (2010) propose la suivante :

Tout geste posé par une personne donnant ou recherchant une stimulation sexuelle non appropriée quant à l'âge et au niveau de développement de l'enfant ou de l'adolescent, portant ainsi atteinte à son intégrité corporelle ou psychique alors que l'agresseur a un lien de consanguinité avec la victime ou qu'il est en position de responsabilité, d'autorité ou de domination avec elle. (p.385)

Selon Hébert, Cyr et Tourigny (2011), il semblerait qu'au moins une femme sur cinq ainsi qu'un homme sur 10 auraient vécu une agression sexuelle durant leur enfance. Un rapport de Statistiques Canada paru en mai 2014 mentionne que 55 % des victimes d'infractions sexuelles déclarées à la police en 2012 avaient moins de 18 ans. De plus, un peu plus du quart (27 %) des victimes aurait fait l'objet de contacts sexuels alors que 72 % auraient subi une agression sexuelle dite simple. Le Code criminel (2011) définit les contacts sexuels comme l'action de toucher de manière directe ou indirecte une partie du corps d'un autre individu avec des intentions d'ordre sexuel tandis que l'agression sexuelle simple fait référence à plusieurs comportements allant de l'attouchement à la relation sexuelle complète. Les agressions sexuelles armées, ou causant des lésions corporelles ainsi que les agressions sexuelles graves, c'est-à-dire celles qui blessent, mutilent, défigurent ou mettent en danger la vie d'une personne, ne représenteraient que 1 % des cas signalés à la police en 2012. Les différents comportements sexuels régulièrement rapportés par les victimes sont principalement des attouchements, des relations sexuelles complètes, des tentatives de relations complètes ainsi que des comportements d'exhibitionnisme et de voyeurisme (Tourigny, Mayer, Wright, Lavergne, Trocmé, Hélie et al., 2002). La grande majorité des victimes d'agression sexuelle, soit quatre enfants sur cinq, serait de sexe féminin alors que 97 % des agressions auraient été perpétrées par un homme (Statistiques Canada, 2014). Dans

51 % des cas recensés en 2012, l'agresseur était âgé d'au moins 25 ans. De plus, 75 à 90 % des cas d'agression seraient commis par une personne connue (Badgley, Allard, McCormick, Proudfoot, Fortin, Ogilvie et al., 1984; Finkelhor, Hotaling, Lewis et Smith, 1990; Knutson, 1995) alors que le quart de celles-ci est réalisée par l'un ou l'autre des parents de la victime (Sedlak et Broadhurst, 1996). Seulement une agression sur 10 aurait été achevée par un individu étranger à la victime (Statistiques Canada, 2014). Ces résultats démontrent qu'il existerait deux types d'agression sexuelle; les agressions sexuelles intrafamiliales et celles extrafamiliales. La première implique un lien de parenté entre l'agresseur et sa victime, alors que la seconde n'en suppose aucun.

Alors que des rapports tels que celui de Statistiques Canada nous documentent sur le phénomène de l'agression sexuelle de façon plus générale, peu d'information nous permet de dresser un portrait plus détaillé de l'agresseur. En effet, l'ensemble des statistiques mentionné précédemment donne un aperçu de l'agression sexuelle en offrant des renseignements sur le taux d'agression sexuelle déclaré aux autorités, les divers types d'infraction, ainsi que certaines caractéristiques des victimes. C'est donc dans cette optique que d'autres chercheurs ont orienté leurs recherches afin d'approfondir les caractéristiques spécifiques de ceux qui commettent les infractions sexuelles. De nombreuses études l'ont démontré, les agresseurs sexuels d'enfants se distinguent significativement de la population générale quant à divers facteurs de risque. Certains de ces facteurs sont dits dynamiques, c'est-à-dire qu'ils sont modifiables par une intervention et que celle-ci entraîne une diminution du risque de récidive sexuelle lorsqu'ils sont modifiés (Ward, Polaschek et Beech, 2006; Marshall, Anderson et Fernandez, 1999). Une recherche de Hanson et Morton-Bourgon (2005) a d'ailleurs analysé 82 études ayant cherché à identifier ces caractéristiques particulières. Il ressort de cette recherche que des intérêts sexuels déviants ainsi qu'un mode de vie antisocial sont deux facteurs de risque majeurs quant à la possible réalisation d'une agression à caractère sexuel. D'autres éléments significatifs chez l'agresseur sexuel incluent un environnement familial perturbé, un déficit dans les relations interpersonnelles ainsi que la présence d'attitudes justifiant l'agression sexuelle.

Dans la littérature, les termes « attitude » et « distorsion cognitive » désignent régulièrement, à tort, le même concept. Chacune des caractéristiques mentionnées plus haut représente un facteur de risque significatif dans la commission d'une agression sexuelle (Hanson et Morton-Bourgon, 2005). Les cognitions sont donc une cible à travailler en thérapie. Cependant, pour envisager le changement des cognitions, il faut être en mesure de les évaluer précisément pour déterminer leur implication dans le processus de l'agression sexuelle, c'est donc pourquoi des outils spécifiques ont été créés afin de répondre à ce besoin. Ce travail portera donc principalement sur l'élaboration des outils d'évaluation des cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants ainsi que sur les critiques auxquelles ils font face. Mais avant toute chose, il est essentiel de mettre en contexte et de définir le concept à l'origine de ces outils, les cognitions.

Chapitre 1 :

Revue de la littérature

1.0 Qu'est-ce qu'une distorsion cognitive?

Le terme « distorsion cognitive » a été popularisé au début des années 1960 notamment suite aux recherches menées par Beck concernant la dépression (Beck, 1963). Il fait référence à des pensées irréalistes et dysfonctionnelles qu'entretient un individu aux prises avec des problèmes psychologiques tels que la dépression ou l'anxiété (Beck, 1963). Ces pensées seraient le résultat d'un défaut dans l'analyse de l'information perçue par l'individu. Selon Ward et Siegert (2002), trois variables interviendraient dans le traitement de l'information; *les schémas cognitifs*, *les processus cognitifs* ainsi que *les produits cognitifs*. Les *schémas cognitifs* sont des structures cognitives qui donnent naissance aux produits cognitifs via les processus cognitifs (Ward, Hudson, Johnston et Marshall, 1997). Ces structures sont définies comme un réseau d'associations apprises qui permet de guider l'attention, d'informer, de percevoir ainsi que d'offrir des raccourcis à l'individu pour interpréter des stimuli entrants. Lorsqu'un stimulus est rencontré par un individu, il active de manière automatique une association avec ses schémas existants. Un exemple d'une pensée automatique serait l'activation de l'association entre un enfant et la sexualité qui se transformerait en une croyance que l'enfant désire du sexe (Gawronski et Bodenhausen, 2006). Donc, une distorsion dans les schémas d'un délinquant sexuel produit des croyances tordues ou des évaluations de stimuli erronées (Mann et Beech, 2003). Ces schémas représentent la base des croyances des hommes.

Les processus cognitifs sont les différentes manipulations cognitives de l'information en interaction avec les structures cognitives, recueillies par l'individu et menant aux produits cognitifs, tels que la perception, l'encodage, l'enregistrement, et la modification. Il s'agit donc de la façon dont la pensée est manipulée et comment les informations sont présentées (O'Ciardha et Ward, 2013). Les processus cognitifs seraient effectués de manière inconsciente et difficile à obtenir par l'individu. Il faut cependant demeurer prudent devant ces postulats puisque les recherches concernant les processus cognitifs sont jusqu'à présent faibles et limitées (Milner et Webster, 2005).

Les produits cognitifs quant à eux, sont facilement accessibles à la conscience d'un individu (Ward et al., 1997). Ils réfèrent aux pensées actuelles qui résultent des processus cognitifs (Stermac et Segal, 1990). Les distorsions cognitives seraient une forme de produit cognitif. La plupart des recherches sur les distorsions cognitives demandent aux participants de rapporter leurs produits cognitifs puisqu'ils seraient facilement accessibles à la mémoire. Cependant, cela implique que l'individu ait accès à ses cognitions en tout temps, et qu'il ait une certaine habileté d'introspection pour pouvoir transférer de manière écrite celles-ci, ce qui n'est pas toujours le cas (Gannon et Polaschek, 2006). De plus, la mesure des produits cognitifs via un outil psychométrique d'évaluation signifie que ceux-ci sont conscients et stables dans le temps. Pourtant, Gannon et Polaschek (2005) mentionnent que l'accessibilité des produits cognitifs peut varier considérablement en fonction du contexte de passation des questionnaires. En effet, la présence ou l'absence de certains facteurs contextuels en lien avec l'agression sexuelle passée dans les mesures auto révélées peuvent venir interférer avec la capacité de l'individu à se souvenir précisément de son comportement antérieur et de rapporter convenablement les cognitions présentement à ce moment précis.

Selon Blumenthal, Gudjonsson et Burns (1999), il existerait deux types de cognitions, celles dites générales et celles dites spécifiques à une situation. Les cognitions spécifiques mettraient l'accent sur les circonstances particulières dans lesquelles une action se serait déroulée, alors que les cognitions générales insisteraient davantage sur l'acceptabilité d'un comportement. Les auteurs suggèrent d'ailleurs que les agresseurs d'enfants expliqueraient surtout leur délit par des cognitions plus générales, telles que les relations entre enfants et adultes peuvent être sexuellement formatrices pour la victime, alors que ce serait le contraire pour les agresseurs de femmes adultes qui blâmeraient davantage celle-ci.

1.1 Distorsions cognitives et agression sexuelle

Abel, Becker et Cunningham-Rathner (1984), furent les premiers à appliquer le concept des distorsions cognitives au domaine de la délinquance sexuelle. Le terme fut défini comme étant des processus internes qui incluent des justifications, des perceptions ainsi que des jugements, utilisés par les agresseurs sexuels pour rationaliser leurs comportements sexuels inadéquats envers les enfants (Abel et al., 1984). Ces processus permettraient à l'agresseur de poursuivre son comportement déviant sans ressentir d'anxiété, ou de culpabilité en lien avec celui-ci (Ward et al. 2006). Finkelhor (1984) propose d'ailleurs que les délinquants sexuels reconnaissent que leurs gestes sont intolérables et blessants, et mettent en place des distorsions cognitives qui les justifient, les rationalisent, ou les expliquent afin d'inhiber les sentiments de malaise qu'ils peuvent ressentir.

Il a été clairement démontré que les cognitions jouent un rôle important dans le passage à l'acte et c'est pourquoi l'ensemble des théories explicatives de l'agression sexuelle inclut ce facteur criminogène (Finkelhor, 1984; Marshall et Barbaree, 1990; Hall et Hirshman, 1991; Ward et Siegert, 2002). La section suivante décrit brièvement les différentes théories de l'agression sexuelle d'enfants ayant intégré le concept des distorsions cognitives.

1.2 Théories explicatives

Les premières théories qui ont tenté de décrire l'étiologie de l'agression sexuelle furent de type unifactoriel, c'est-à-dire que le comportement était expliqué par l'existence d'un seul facteur tel que les distorsions cognitives. Les travaux d'Abel et ses collègues initièrent d'ailleurs de nombreuses autres études sur les distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels. Les distorsions cognitives, pour ces chercheurs, ne sont pas une cause de l'agression sexuelle, mais plutôt un processus qui s'enracine de plus en plus chez l'individu et qui facilite ou maintient son comportement déviant. Selon cette théorie, l'individu ne réussit pas de manière adéquate à inhiber, durant son

enfance, ses comportements et ses excitations sexuelles déviantes désapprouvés par la société. En vieillissant, le jeune homme prend conscience que ses préférences sexuelles dévient des mœurs sociales et il développe ainsi des distorsions cognitives pour rationaliser ses agissements (Abel et al., 1984).

La recherche a cependant établi que les cognitions ne sont pas suffisantes pour expliquer à elles seules le phénomène complexe de la délinquance sexuelle (Ward et al., 2006). Les théories unifactorielles des distorsions cognitives peuvent par contre aisément prendre place à l'intérieur d'une explication multifactorielle, c'est-à-dire que les cognitions sont un facteur parmi plusieurs autres à prendre en considération dans l'explication de la délinquance sexuelle. Les prochains paragraphes décrivent plus en détails ces différentes théories.

1.2.1. Modèle des préconditions de Finkelhor (1984).

Finkelhor (1984) est le premier à offrir un modèle explicatif de l'agression sexuelle d'un enfant. Il propose que quatre préconditions doivent prendre place pour que l'offense se produise. La première précondition permet à la suivante d'arriver et ainsi de suite. En premier lieu, l'individu doit avoir une *motivation* pour abuser sexuellement d'un enfant. Ensuite, il doit *surmonter ses inhibitions internes*, puis les *inhibitions externes*. Finalement, il doit être prêt à gérer la possible *résistance de l'enfant* durant ou après l'agression. C'est au sein de la deuxième précondition que Finkelhor introduisit le concept des distorsions cognitives.

La première étape consiste donc pour l'individu à avoir une *motivation* ou plusieurs pour abuser d'un enfant. Trois motifs sont identifiés par Finkelhor. Tout d'abord, la relation sexuelle avec un enfant doit procurer à l'individu une satisfaction émotionnelle. Cela implique que l'enfant peut, selon l'adulte, combler son besoin de proximité et d'affection. Par la suite, l'adulte doit posséder un intérêt sexuel pour les enfants. Cet intérêt déviant pourrait, selon Finkelhor, avoir été façonné par des

expériences d'apprentissage dans la jeunesse de l'individu. Donc, des expériences sexuelles vécues en bas âge pourraient être à la base des préférences sexuelles pour les enfants une fois à l'âge adulte. En dernier lieu, l'individu doit être dans l'incapacité de satisfaire ses besoins sexuels de manière socialement acceptable. Cela signifie que l'adulte peut en venir à utiliser l'enfant comme exutoire ou comme partenaire de substitution lors de situations stressantes de sa vie qu'il est incapable de gérer émotionnellement.

La deuxième étape du modèle des préconditions stipule que l'individu doit être en mesure de *surmonter ses inhibitions internes*. Selon Finkelhor (1984), il existe plusieurs facteurs qui peuvent diminuer la capacité de l'individu à résister à son désir d'agresser sexuellement un enfant. Parmi ceux-ci, il y a une intoxication à l'alcool, un stress sévère, ou encore un trouble de l'impulsivité. Ces éléments entraînent des croyances et des attitudes qui permettent à l'individu d'interpréter des situations avec des enfants de manière à combler leurs propres besoins. Ces croyances et attitudes seraient semblables aux distorsions cognitives décrites par Abel et al. (1984).

La troisième étape est celle de *surmonter les inhibitions externes*. Cela implique de diminuer les chances qu'un acteur extérieur à la situation s'interpose dans l'opportunité d'abuser d'un enfant. Pour ce faire, l'adulte peut, par exemple, s'immiscer dans la famille d'une éventuelle victime et créer une relation de confiance avec les parents de celle-ci. Les parents de l'enfant n'entretiennent alors plus de méfiance envers cet individu. Ce processus peut être ou ne pas être prémédité. Certains facteurs au sein même de la famille peuvent également faciliter la commission d'une infraction sexuelle envers un enfant, dont une mauvaise supervision parentale, une famille socialement isolée, ou encore une dégradation du réseau familial.

Finalement, le dernier élément du modèle est de *surmonter la résistance d'un enfant*. Une multitude de stratégies peuvent être utilisées par l'agresseur pour obtenir un accès à un enfant. Que ce soit par des cadeaux, des menaces ou de la violence, un adulte peut rendre un enfant vulnérable. Ces techniques peuvent ainsi confiner l'enfant

dans une situation où il est impossible pour lui de révéler les événements d'abus sexuels à d'autres individus susceptibles de l'aider.

1.2.2 La théorie intégrée de Marshall et Barbaree (1990).

La théorie intégrée de Marshall et Barbaree (1990), propose une interaction entre des facteurs biologiques, développementaux et situationnels pour expliquer l'étiologie de l'agression sexuelle. Tout d'abord, ce serait tôt durant l'enfance que l'individu développe ses compétences interpersonnelles qui lui seront utiles tout au long de sa vie. Celles-ci se créent, entre autres, par les interactions qu'il entretiendra avec autrui. Des relations empreintes de négligence ou d'abus entraîneront des lacunes au niveau de son attachement. Il considérera alors le monde comme étant dangereux et sa confiance envers l'autre en sera atteinte. Il en développera alors un fort ressentiment et de l'hostilité. Un attachement insécuré instauré par une éducation incohérente et sévère, lui procurera une faible estime de soi, de l'impulsivité, ainsi que des difficultés quant à la résolution de problèmes. Chacun de ces manques viendra inévitablement compliquer ses relations interpersonnelles futures. L'individu aura donc appris, par ses parents, à résoudre les conflits de manière violente sans égard aux besoins des autres.

Au sein de cette théorie, l'adolescence y est considérée comme une période charnière dans le développement de l'individu. C'est précisément à ce moment que le jeune homme entame ses premières relations amoureuses, qu'il développe ses préférences sexuelles, ses compétences, et acquiert des attitudes en lien avec la sexualité dans un contexte relationnel. L'absence d'habileté au sein de relations amoureuses plonge l'individu dans des expériences de solitude et de rejet par les femmes. De plus, des échecs dans l'interaction avec elles entraînent un sentiment d'anxiété et d'inefficacité masculine. Les jeunes garçons étant incapables de développer des relations satisfaisantes avec les femmes peuvent alors entretenir des attitudes négatives envers elles et se tourner vers une autre avenue afin de prouver leur masculinité, par exemple, une sexualité avec un enfant. La masculinité étant un

symbole de pouvoir et de contrôle dans la société, l'individu génère des stéréotypes exagérés du comportement de l'homme, justifiant ainsi ses comportements sexuels inadéquats. L'individu peut également développer des fantasmes sexuelles déviantes tant envers les femmes qu'envers les enfants. Selon cette théorie, les distorsions cognitives sont identifiées comme des attitudes qui définissent la perception qu'a l'individu des femmes et des enfants et influencent la façon d'interagir avec eux lors de différentes situations.

En ce sens, un comportement d'agression sexuelle survient dans un contexte environnemental particulier qui est justifié par les attitudes de l'agresseur. Au-delà de ces attitudes, une multitude d'autres facteurs favorisent le passage à l'acte de l'individu. Ces facteurs n'enlèvent aucunement la responsabilité de l'agresseur et celui-ci demeure responsable de ses actes. Cependant, l'alcool, un fort sentiment de colère, l'excitation sexuelle ainsi que l'anxiété et le stress jouent un rôle désinhibiteur du comportement d'agression sexuelle. Également, la disponibilité d'une victime, un sentiment d'anonymat ainsi qu'une occasion de passage à l'acte sont pris en considération par l'agresseur potentiel.

Bref, les facteurs biologiques, et développementaux d'un individu créent une vulnérabilité chez celui-ci de commettre une offense sexuelle. Le passage à l'acte dépendra aussi de la capacité de l'individu à contrôler ses pulsions ainsi qu'aux différentes situations auxquelles l'homme fera face.

1.2.3 Le modèle quadripartite de Hall et Hirshman (1991).

Selon Hall et Hirshman (1991), l'agression sexuelle d'enfants serait le résultat de quatre facteurs soit, une *excitation sexuelle déviante*, *des distorsions cognitives*, une *régulation affective inadéquate* ainsi qu'un *trouble de la personnalité*. Les facteurs précédents peuvent agir de manière indépendante ou se combiner afin de réaliser un

passage à l'acte sexuel. La propension pour un individu à agresser sexuellement un enfant accroitra au fur et à mesure que d'autres facteurs s'ajouteront.

Le premier facteur du modèle est l'*excitation sexuelle déviante*. Elle est considérée comme un élément majeur d'une agression sexuelle envers un enfant. Bien que certains agresseurs sexuels d'enfants présentent une excitation face à des stimuli pédophiles, celle-ci n'est pas essentielle pour le passage à l'acte.

Le deuxième facteur du modèle quadripartite est celui des *distorsions cognitives*. Selon les auteurs, les distorsions seraient impliquées dans le passage à l'acte, mais également dans le maintien du comportement déviant. Les perceptions, justifications ou croyances erronées de l'individu viennent renforcer l'acceptabilité de son comportement avant et pendant l'offense.

Un troisième facteur est celui de la *régulation affective inadéquate*. Celle-ci se présente sous la forme de colère et d'impulsion sexuelle qui sont mal gérées par l'individu. Une fois que ses émotions négatives deviennent trop prenantes et lorsqu'elles se joignent aux distorsions cognitives ainsi qu'à l'excitation sexuelle, la survenue d'une agression sexuelle devient davantage possible.

Le dernier facteur du modèle de Hall et Hirshman est le *trouble de la personnalité*. La sévérité ou encore la chronicité de certains comportements sexuels à l'égard d'un enfant peut être le résultat d'un trouble de la personnalité qui crée un contexte psychologique à l'agression. Les troubles de la personnalité émergeraient des expériences difficiles vécues durant l'enfance, que ce soit par de la négligence parentale, des agressions sexuelles ou physiques et accentueraient les risques d'une agression sexuelle une fois à l'âge adulte.

Bref, selon le modèle quadripartite, l'excitation sexuelle déviante, les distorsions cognitives, la régulation affective inadéquate ainsi qu'un trouble de la personnalité augmentent les probabilités de la réalisation d'une agression sexuelle.

Cependant, les auteurs mentionnent qu'il ne faut pas négliger l'influence de l'environnement dans l'explication d'un tel comportement. En effet, tous les facteurs mentionnés précédemment peuvent être présents chez un individu, mais l'absence d'une victime potentielle dans son entourage demande un effort supplémentaire à l'agresseur et peut être suffisante pour le dissuader de passer à l'acte. Généralement, l'environnement offre davantage de contraintes à l'agresseur qu'il ne peut l'aider dans la poursuite de son comportement déviant.

1.2.4 Le modèle des trajectoires de Ward et Siegert (2002).

Le modèle des trajectoires propose qu'il existe différents chemins qui mènent vers l'agression sexuelle d'un enfant. Chaque trajectoire possède son ensemble de mécanismes dysfonctionnels provenant de différentes expériences vécues lors du développement d'un individu. Les auteurs ont identifié quatre mécanismes dysfonctionnels augmentant le risque d'un passage à l'acte soit, un *déficit au plan des habiletés sociales et intimes*, la *présence de scénarios sexuellement déviants*, une *régulation émotionnelle dysfonctionnelle* ainsi que la *présence de distorsions cognitives*.

La première trajectoire du modèle de Ward et Siegert est celle des *déficits sur le plan des habiletés sociales et intimes*. Ces défaillances sociales, c'est-à-dire l'isolement social, la solitude ou l'insatisfaction dans les relations pourraient être le résultat d'un attachement de style insécure développé durant l'enfance à la suite d'expériences abusives vécues par l'individu. Le sentiment de vivre dans un monde dangereux dans lequel il ne peut pas faire confiance à qui que ce soit l'empêche de s'épanouir à l'âge adulte et de s'engager dans des relations stables avec autrui. En effet, plusieurs aspects de la vie de l'adulte s'en voient modifiés, dont ses attentes concernant la disponibilité émotionnelle des autres ainsi que la valeur qu'il attribue à autrui.

La deuxième trajectoire est celle basée sur *la présence de scénarios sexuellement déviants*. Les scénarios déviants sont définis comme étant des représentations cognitives que l'individu acquiert durant son développement qui détermineront, une fois à l'âge adulte, la relation qu'il entretiendra avec la sexualité. Cette acquisition se fait par apprentissage durant diverses situations de sa jeunesse. Ces expériences lui permettront d'identifier et d'interpréter les comportements et signaux sexuels que lui-même et autrui projettent. Ces indices peuvent provenir de trois niveaux, interne, interpersonnel et culturel. Le niveau interne réfère à la compréhension de l'interaction des indices physiques, émotionnels et cognitifs associés à la réalisation d'une activité sexuelle. Le niveau interpersonnel concerne les signaux envoyés par une autre personne intéressée à une relation sexuelle et le comportement à adopter en réponse à ceux-ci. En dernier lieu, le niveau culturel implique les normes, valeurs et règles d'une société concernant la sexualité. Elles permettent de clarifier les comportements admissibles et socialement tolérés par la population.

La troisième trajectoire est celle de la *régulation émotionnelle dysfonctionnelle*. Une régulation émotionnelle implique d'être apte à contrôler ses états affectifs afin d'atteindre un objectif quelconque. Elle permet également d'identifier et d'être conscient de ses émotions et de celles des autres. C'est aussi d'être apte à gérer ses émotions négatives par des stratégies efficaces ainsi que de comprendre qu'elles jouent un rôle important dans ses relations avec autrui. Cette habileté est également appelée autorégulation. Une autorégulation dysfonctionnelle peut mener un individu à vouloir éviter les sentiments négatifs par des stratégies inefficaces à long terme, tel que la consommation d'alcool ou des activités sexuelles pour calmer les sentiments de détresse. De plus, un individu incapable d'évaluer correctement les émotions d'une autre personne peut augmenter ses chances d'interpréter de manière erronée les réponses d'un enfant à son agression.

La dernière trajectoire est celle des *distorsions cognitives*. Ward et Siegert (2002) décrivent les distorsions cognitives comme étant des croyances et des attitudes inadéquates et problématiques. Les auteurs suggèrent que les distorsions cognitives

seraient le produit de schémas sous-jacents ou de théories implicites. Ces théories implicites permettraient à l'individu d'interpréter les comportements de sa victime et de faire des prédictions sur ce qu'elle veut, en fonction de ses propres schémas.

Bref, la théorie des trajectoires visait à assembler entre elles les différentes découvertes réalisées par les théories précédentes pour en créer une complète et précise. Chaque trajectoire représente un ensemble complexe et unique de caractéristiques menant à l'agression sexuelle d'un enfant. Cette théorie ne fait pas exception à celles précédentes et y introduit le concept des distorsions cognitives. En effet, plusieurs chercheurs ont constaté le rôle non négligeable des distorsions cognitives dans le processus de l'agression sexuelle.

1.3 Rôle des distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels

La littérature a démontré que les distorsions cognitives jouent un rôle significatif dans la réalisation d'une agression sexuelle. En ce sens, des études ont cherché à approfondir comment celles-ci participaient au processus du délit sexuel. Tout d'abord, il est important de préciser que les justifications, minimisations et rationalisations qui définissent les distorsions cognitives, sont à la base des comportements normaux de l'être humain. En effet, chaque personne possède des croyances, des objectifs en lien avec celles-ci et a tendance à ignorer les preuves qui ne les confirment pas (Harris, 1991). L'être humain, ainsi fait, organise et interprète le matériel, qui ne lui est pas familier, pour qu'il devienne en congruence avec ses croyances (William, Watts, Macleod et Matthews, 1997). Donc, sur ce point, les agresseurs sexuels ne se différencient pas du reste de la population. C'est cependant le contenu de leurs distorsions, les objectifs qu'ils se fixent à partir de celles-ci ainsi que les comportements qu'ils réaliseront qui les distinguent d'autrui (Harris, 1991).

Pour Hall et Hirshman (1992), les distorsions cognitives des agresseurs sexuels viendraient teinter l'interprétation des signaux de détresse chez sa victime et

encourageraient celui-ci à poursuivre son agression. En effet, percevoir de manière erronée le comportement ainsi que les signaux négatifs que la victime envoie représenterait une caractéristique des agresseurs sexuels (Marshall et al., 2013). Par exemple, une victime peut être décrite par son agresseur comme ayant été séductrice ou provocante à son égard (Ward et al., 2006). La passivité ou le silence de celle-ci peut également être interprété comme un consentement.

Selon Hudson, Marshall, Wales, McDonald, Bakker et McLean (1993), les violeurs auraient de la difficulté à identifier les émotions d'autrui. Ces déficits seraient encore plus évidents lorsqu'il s'agit de la colère, du dégoût et de la peur. Une mauvaise interprétation des signaux négatifs envoyés par la victime augmente un risque d'un passage à l'acte sexuel et apparaît ainsi à l'agresseur que son comportement est une réponse justifiée (Mann et Beech, 2003). Les agresseurs sexuels auraient également des croyances favorisant le viol qui les amèneraient à interpréter de manière erronée les informations qui leur proviennent de leur victime ou de l'environnement et qui justifient l'agression sexuelle (Ward et al., 1997). Les agresseurs adhèrent à des stéréotypes, de l'hostilité et une vision inexacte des enfants ou des femmes et de la sexualité (Mann et Beech, 2003).

Tel que mentionné précédemment, les schémas cognitifs dysfonctionnels des individus « normaux » viendraient biaiser le processus de traitement de l'information. Ce constat ne fait pas exception chez les délinquants sexuels. Une distorsion dans les schémas d'un délinquant sexuel produirait des croyances tordues ou des évaluations de stimuli déficientes (Mann et Beech, 2003). Selon Ward (2000), il existerait trois niveaux de schémas; général, moyen et spécifique. Le niveau général concerne des croyances générales sur la nature des gens et du monde, le niveau moyen est l'ensemble des croyances sur des catégories de gens tels que les femmes ou les enfants alors que le niveau spécifique fait référence aux croyances à propos d'une victime particulière. Gilbert (1991) propose que les schémas existent de manière inconsciente alors que les croyances quant à elles, sont facilement accessibles à la mémoire de l'individu.

1.4 Critiques concernant les distorsions cognitives

Les études sur les cognitions chez les délinquants sexuels sont nombreuses, cependant elles font l'objet de certaines critiques, notamment en ce qui a trait à la définition même du concept. En effet, les diverses études ont tendance à utiliser de manière incohérente et irrégulière le terme des distorsions cognitives (Helmus, Hanson, Babchishin et Mann, 2013). L'absence d'unanimité parmi les chercheurs quant à la définition d'une distorsion cognitive entraîne ainsi, de leur part, différentes interprétations. Ainsi, les justifications, rationalisations, minimisations, excuses, croyances ou encore attitudes sont toutes utilisées comme synonymes aux distorsions cognitives. Pourtant, ces termes font référence à une variété de phénomènes distincts qui ont des liens différents avec les délits sexuels (Helmus et al., 2013).

Ce constat amène ainsi une autre critique concernant les études sur les cognitions des délinquants sexuels. Celle-ci concerne le manque de consensus dans la littérature sur le rôle que peuvent jouer les distorsions cognitives dans le phénomène de l'agression sexuelle. Pour Finkelhor (1984) par exemple, les distorsions cognitives jouent un rôle de causalité et surviennent avant l'offense sexuelle. Pour d'autres, les distorsions cognitives auraient un rôle tant dans la création que dans la maintenance des crimes de nature sexuelle (O'Ciardha et Ward, 2013). Les distorsions pourraient également avoir une implication après l'agression notamment par les justifications post-hoc, et influenceraient ainsi le risque de récidive sexuelle (Thornton, 2002). Bref, les distorsions cognitives rempliraient diverses fonctions dans différentes étapes de l'agression sexuelle.

1.5 Évaluation des distorsions cognitives

En plus des études sur le rôle des distorsions cognitives dans le processus de l'agression sexuelle, certains auteurs se sont concentrés sur l'élaboration d'outils afin

de mesurer ces cognitions. Deux types de mesures ont été développés : celles dites *indirectes* et celles *directes*.

1.5.1 Méthodes indirectes.

Les mesures indirectes tentent d'évaluer les cognitions non-accessibles à la conscience de l'individu en utilisant les temps de réponse ou de réaction. Une association entre certains concepts est alors inférée en fonction du temps de réponse de la personne à différentes tâches de catégorisation (Nunes, Firestone et Baldwin, 2007). L'idée de la mesure indirecte est que de manière inconsciente, les répondants émettent des réponses à des situations ambiguës qui révèlent leurs croyances profondes. Ces mesures ont été utilisées comme méthode pour compenser les erreurs que les mesures psychométriques directes pouvaient occasionner (Beech, Bartels et Dixon, 2013). En effet, un des avantages des techniques indirectes concerne leurs habiletés à réduire les risques que les répondants donnent des réponses biaisées lors de la passation des outils d'évaluation. Cependant, malgré les tentatives pour rendre les mesures indirectes plus efficaces, les résultats sont limités et peu concluants (Keown, Gannon et Ward, 2010).

Trois critiques ont été émises par, Craig et Gray (2011) en ce qui a trait aux méthodes indirectes. Tout d'abord, aucune donnée n'est disponible concernant les capacités prédictives des mesures indirectes quant à une éventuelle agression sexuelle sur un enfant. En effet, une association inférée via une mesure indirecte ne signifie pas que cet individu passera inévitablement à l'acte. Les données stipulent qu'une croyance ou une distorsion cognitive est identifiée chez l'individu, mais n'offrent aucune certitude quant à son lien avec l'agression sexuelle. Tel que mentionné précédemment, les cognitions sont un facteur parmi tant d'autres à considérer dans l'évaluation du risque de récidive sexuelle. Aucun facteur unique n'est responsable du passage à l'acte sexuel ou non.

En second lieu, une association entre les concepts reliés aux enfants et la sexualité ne signifie pas automatiquement un intérêt sexuel envers ceux-ci. Ce qui amène à la deuxième critique qui mentionne que les cognitions ne sont pas la même chose que l'excitation sexuelle envers un enfant. Les données recueillies par les techniques indirectes permettent donc d'identifier des cognitions entretenues par l'individu de manière inconsciente et non pas son intérêt sexuel déviant envers un enfant. Il serait donc hâtif d'associer les deux concepts.

En dernier lieu, les cognitions qui sont révélées par les mesures indirectes ne signifient pas qu'elles sont permanentes et immuables. Elles peuvent, au contraire, être un élément à prendre en considération pour un éventuel traitement afin de réduire le risque de récidive.

Bref, malgré le potentiel intéressant de la méthode d'évaluation indirecte, il est nécessaire d'entreprendre davantage d'études en lien avec une clientèle délinquante sexuelle avant d'avoir la certitude que les résultats obtenus par ce moyen sont valides.

1.5.2 Méthodes directes.

Les mesures auto-révélées sont probablement les *méthodes d'évaluations directes* les plus communes pour mesurer les distorsions cognitives (Beech et al., 2013). Plusieurs recherches sur les facteurs cognitifs ont priorisé le développement de questionnaires (Ward, Fon, Hudson et McCormack, 1998). Ces mesures de type autorévéleé sont fondées sur le principe que les informations recherchées sont conscientes et accessibles par l'individu (Vallerand, 2006). Selon Welburn, Coristine, Dagg, Pontefract et Jordan (2002), les mesures psychométriques autorévéleées ont de nets avantages pour l'évaluation des cognitions. Tout d'abord, elles sont économiques ainsi que faciles à administrer et à comptabiliser. De plus, elles produisent beaucoup de données. Par contre, elles sont susceptibles à certains biais comme celui de la désirabilité sociale.

Les questionnaires d'évaluations des cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants sont majoritairement bâtis selon la méthode Likert. Cette méthode implique qu'une grille d'évaluation est construite à partir d'un ensemble d'items se situant sur un continuum allant de très en désaccord à très en accord avec ceux-ci. Ensuite, en fonction des réponses et des valeurs accordées à chaque énoncé, le total des points du participant est calculé. Pour qu'un outil d'évaluation soit efficace, il doit être en mesure de discriminer un certain groupe d'individus, par exemple les agresseurs sexuels d'enfants, d'un autre groupe n'ayant pas cette caractéristique, et ce, en fonction de leurs réponses aux questions (Gannon et Polaschek, 2006).

Parmi les outils d'évaluation des cognitions, quatre d'entre eux se sont spécialisés dans l'évaluation des cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants. Il s'agit du *Abel and Becker Cognitions Scale*, *The Bumby MOLEST Scale*, *The Hanson Sex Attitude* et le *Child Molester Scale*.

1.5.2.1 The Abel and Becker Cognitions Scale (1989).

Abel et al. (1984), sont les premiers chercheurs à avoir publié sur les distorsions cognitives des agresseurs sexuels d'enfants. Durant leur travail, les chercheurs ont classé en catégories les états *post-offenses*, c'est-à-dire les pensées, idées ou croyances qui auraient pu contribuer au passage à l'acte, des agresseurs sexuels d'enfants selon le contenu sémantique de leur discours. De cette étude, il en ressort sept distorsions cognitives appelées « croyances » par les auteurs. En 1989, Abel, Gore, Holland, Camp, Becker et Rathner mettent sur pied le premier questionnaire d'évaluation des distorsions cognitives en fonction des sept distorsions recueillies antérieurement. Les résultats de l'étude de validation de cet outil supportent l'hypothèse des chercheurs quant à sa validité interne. En effet, l'étude a démontré que les agresseurs sexuels d'enfants rapportent des croyances et des attitudes qui sont différentes des délinquants sexuels n'ayant pas de victimes enfants. Cependant, l'outil n'aurait pas été en mesure de différencier les cognitions des agresseurs d'enfants des individus ayant une

paraphilie, c'est-à-dire ayant admis avoir des fantasmes ou des comportements de frotteurisme, d'exhibitionnisme, de bestialité, de fétichisme, de voyeurisme, de masturbation en public, d'agression sexuelle de femmes adultes ou d'appels téléphoniques à caractère obscène. L'outil de 29 items est probablement le plus connu des mesures autorapportées pour mesurer les cognitions envers les enfants (Gannon, Ward, Beech et Fisher, 2007).

1.5.2.2 The Bumby MOLEST Scale (1996).

En 1996, Bumby élaborait le MOLEST Scale sous la forme de 44 items se répondant sur une échelle Likert en 4 points allant de fortement en désaccord à fortement en accord. L'échelle d'évaluation des cognitions fut créée en fonction de ne pas pouvoir répondre aux critères par la neutralité afin d'éviter les biais possibles. Les items sélectionnés pour faire partie du MOLEST Scale furent déterminés à l'aide de recherches et d'observations cliniques réalisées par Bumby. Certains critères ont également été adaptés du *Abel and Becker Cognitions Scale*.

L'étude de validation réalisée auprès de 89 hommes adultes incarcérés dans un pénitencier à sécurité maximum dont 44 agresseurs d'enfants, 25 agresseurs de femmes adultes et 25 délinquants non sexuels, a procuré des preuves que le MOLEST est une échelle d'évaluation des cognitions d'agresseurs sexuels d'enfants valide et fidèle. En effet, le MOLEST a été démontré comme étant apte à discriminer les agresseurs sexuels d'enfants des violeurs ainsi que des prisonniers ayant commis des crimes de nature non sexuelle quant à leurs croyances supportant l'acceptabilité d'une activité sexuelle entre un enfant et un adulte.

1.5.2.3 The Hanson sex attitude (1994).

Cet outil est un questionnaire de 47 items contenant six sous-catégories mesurant les cognitions qui supportent l'abus sexuel intrafamilial. Hanson, Gizzarelli

et Scott (1994) démontrèrent que les agresseurs d'enfants endossent de manière significative des cognitions supportant l'abus d'enfants comparativement aux hommes violents envers leur conjointe et la communauté générale. Les auteurs ont également observé que les agresseurs sexuels d'enfants ayant été assuré d'anonymat lors de la passation du questionnaire endossaient significativement plus de distorsions cognitives.

Tierney et McCabe (2001) quant à eux, ont remis en doute la validité de l'outil puisqu'ils ont découvert au sein de leur étude que les agresseurs sexuels ayant des victimes adultes endossaient davantage de distorsions cognitives que les agresseurs sexuels d'enfants et que les délinquants d'un groupe contrôle.

1.5.2.4 Child Molester Scale (McGrath, Cann et Konopasky, 1998).

Cet outil contient 22 items pour mesurer les cognitions des agresseurs sexuels d'enfants. Les participants sont évalués en fonction de leur déclaration en ce qui a trait à des comportements entre adulte et enfant. La transparence de l'outil est effectuée par l'addition d'items servant de distraction. McGrath, Cann et Konopasky (1998) ont également été en mesure de statistiquement discriminer les agresseurs d'enfants du groupe de comparaison d'hommes universitaires, mais pas de les distinguer du groupe de délinquants non sexuels à l'aide de leur outil.

1.5.3 Problèmes et biais liés aux outils directs.

Les outils décrits plus haut font l'objet de nombreuses critiques. En effet, la littérature identifie trois problèmes récurrents associés aux mesures d'évaluation des cognitions, *la variation dans les évaluations psychométriques, le manque de spécificité des outils ainsi que la transparence des items et l'influence de la désirabilité sociale* (Tierney et McCabe, 2001; Langevin, 1991; McGrath et al., 1998).

1.5.3.1 Variation dans les évaluations psychométriques.

Une des premières critiques identifiées dans la littérature concerne la grande *variation au sein des évaluations psychométriques*. En effet, les différentes mesures des distorsions cognitives ont tendance à évaluer divers concepts tels que le déni, les attitudes, les croyances ou encore certaines variables qui sont spécifiques aux délinquants tels que l'empathie (Tierney et McCabe, 2001). Plus précisément, des critiques du *Abel and Becker Cognitions Scale* mentionnent que cette échelle n'évaluerait pas convenablement le concept des distorsions cognitives et qu'il s'agirait plutôt d'un outil pour mesurer les attitudes (Bumby, 1996; Neidigh et Krop, 1992). Blumenthal et al. (1999) proposent également que les mesures de cognitions évaluent davantage les attitudes et les croyances plus générales en ce qui a trait au délit sexuel. Fishbein et Ajzen (2010) mentionnent que pour être utile, une échelle doit inclure des items qui sont tous indicateurs du même concept et, être sans ambiguïté, ce qui ne semble pas être le cas pour un certain nombre d'outils d'évaluation des cognitions.

1.5.3.2 Spécificité des outils d'évaluation.

La deuxième principale critique concernant l'évaluation des distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels d'enfants concerne la *spécificité des outils d'évaluation*. En effet, certains outils ont été validés à l'aide d'un échantillon d'agresseur sexuel spécifique, ce qui rend difficile d'étendre les résultats et de pouvoir généraliser à d'autres groupes d'agresseurs sexuels. Ce fut le cas notamment pour le *Hanson Sex Attitude* qui créa son outil spécifiquement pour les agressions sexuelles intrafamiliales (Hanson et al., 1994). De plus, des études ont remis en doute la validité de certains outils d'évaluation qui ne réussissaient pas à discriminer les agresseurs sexuels d'enfants des groupes contrôle. Par exemple, The Abel and Becker Cognitions Scale (1989) n'aurait pas été en mesure de différencier les cognitions des agresseurs d'enfants de celles des individus ayant une paraphilie. Tierney et McCabe (2001) émettent des conclusions similaires sur le Child Molester Scale. En effet, l'incapacité

de l'outil de différencier statistiquement les agresseurs d'enfants des agresseurs sexuels d'adultes, ou des autres groupes de comparaison rend l'instrument peu pertinent. Bref, certaines études ont été en mesure de trouver des différences significatives dans l'endossement de distorsions cognitives alors que d'autres études en ont été incapables.

1.5.3.3 Transparence des items et désirabilité sociale.

Une troisième critique quant aux méthodes d'évaluation des distorsions cognitives fait référence à la *transparence des items dans les échelles d'évaluation ainsi que l'influence de la désirabilité sociale*. Cette critique revient régulièrement dans l'ensemble des études sur les outils d'évaluation des distorsions cognitives malgré les efforts des chercheurs pour limiter ce biais lors de la création de nouvelles échelles (Gannon, Polaschek et Ward, 2005; Bumby, 1996). En examinant les résultats des participants aux questionnaires d'évaluation des distorsions cognitives, Gannon et Polaschek (2006) ont observé que les agresseurs sexuels d'enfants ont tendance à répondre aux items de la grille d'évaluation de manière prédominante dans le continuum du désaccord (Gannon et Polaschek, 2006). Auparavant, Langevin (1991) était arrivé à des résultats similaires qu'il avait interprétés comme étant une tentative délibérée pour le participant de camoufler ses réelles pensées. De plus, des chercheurs ont constaté que lorsque l'anonymat était assuré, les participants rapportaient significativement plus de distorsions cognitives que ceux qui n'avaient pas répondu au questionnaire de manière confidentielle. Ces données laissent croire que les participants étaient plus honnêtes dans leurs réponses lorsque la confidentialité de leurs réponses était garantie (McGrath et al., 1998). Ces résultats suggèrent également que la désirabilité sociale amènerait un biais important dans la mesure psychométrique des cognitions des agresseurs sexuels.

1.6 Désirabilité sociale

Selon Paulhus (1991), le biais de désirabilité sociale fait référence à la tendance d'un individu à répondre de manière socialement acceptable pour paraître sous son meilleur jour. Ainsi, les informations obtenues avec les outils d'évaluation peuvent avoir été modifiées par le désir du répondant de vouloir bien se présenter. Les réponses sont alors biaisées par l'individu dans la direction de ce qu'il considère comme étant socialement acceptable. En effet, une étude de Crowne et Marlowe (1964) a identifié que les participants qui avaient un score plus élevé à l'échelle de désirabilité sociale avaient une plus grande tendance à modifier certaines de leurs réponses. Par exemple, ils notaient des tâches ennuyantes comme étant intéressantes et étaient davantage en accord avec les autres participants même lorsque ceux-ci avaient tort. Ils ont également tendance à remplacer leurs comportements en réponse à des renforcements positifs.

La plupart des informations recueillies sur les agresseurs sexuels a été possible grâce aux mesures auto-révélatrices. Cependant, un grand nombre d'études concernant les outils d'évaluation des distorsions cognitives critique ces mesures puisqu'elles seraient vulnérables au biais de désirabilité sociale (Langevin, 1991; Tierney et McCabe, 2001; Marshall et al., 2013). Certains auteurs ont d'ailleurs soulevé l'idée que cet élément peut significativement influencer la validité des informations recueillies durant la passation de questionnaires d'évaluation des cognitions (Tatman, Swogger, Love et Cook, 2009). Les biais de désirabilité sociale sont fréquents lorsqu'il est question de comportement humain. Il est cependant possible d'en atténuer les effets en assurant l'anonymat et la confidentialité lors de la passation des questionnaires (Fishbein et Ajzen, 2010).

1.6.1 Rôle et influence sur l'évaluation des distorsions cognitives.

Les résultats des différentes études ayant évalué les qualités des mesures de distorsions cognitives semblent rendre des preuves mitigées quant à la capacité des

outils à discriminer les agresseurs des groupes contrôles (Gannon et Polaschek, 2006). Le fait que certains délinquants sexuels aient été identifiés comme étant sujets à biaiser leurs réponses sur leurs cognitions amène à se questionner sur la réelle nature de celles-ci. Les résultats sont-ils une manifestation du désir pour les délinquants sexuels de se présenter sous un beau jour ou représentent-ils leurs réelles cognitions (Tierney et McCabe, 2001)?

1.7 Conclusion de la revue de la littérature

La littérature nous permet de constater que de nombreuses études ont été réalisées concernant les distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels d'enfants. Alors que certains travaux ont permis de démontrer que les distorsions cognitives sont des facteurs significatifs à prendre en considération dans le processus menant au passage à l'acte, d'autres études ont tenté d'approfondir l'évaluation de ce concept à l'aide de la création et de la validation de divers outils psychométriques. À première vue, ces outils sont valides et fidèles et discriminent de manière efficace les distorsions cognitives des agresseurs sexuels d'enfants du reste de la population. Pourtant chacun des 4 outils les plus utilisés fait l'objet de critiques.

L'une d'entre elles concerne le biais de désirabilité sociale. Bien que quelques études aient examiné la question de l'influence de la désirabilité sociale sur les résultats de l'évaluation des distorsions cognitives, peu d'entre elles ont cherché à comprendre la signification des conclusions. En effet, plusieurs études ont mentionné que les individus qui ont agressé sexuellement les enfants et qui répondent aux outils d'évaluation des distorsions cognitives ont tendance à vouloir se présenter sous leur meilleur jour en modifiant leurs réponses aux items.

Malgré cela, les résultats montrent tout de même une différence quant aux cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants comparativement aux divers groupes contrôle utilisés dans les études. Par exemple, un rapport publié par Abel et ses

collègues (1984) mentionne que le Cognition Scale réussit de manière efficace à discriminer les agresseurs d'enfants du reste de la population contrôle quant à leurs cognitions. Cependant, Langevin (1991) critique cet outil comme étant sujet au biais de désirabilité sociale.

De plus, malgré la tentative de nouveaux outils d'évaluation de contrer l'effet de la désirabilité sociale, tel que le Bumby MOLEST Scale (Bumby, 1996), celui-ci reçoit tout de même la critique que ces items sont trop transparents donc plus vulnérables au biais de désirabilité sociale. Alors, comment est-ce possible que malgré la tentative de biaiser les résultats aux questionnaires d'évaluation des cognitions, les recherches constatent tout de même une différence entre les agresseurs sexuels d'enfants et ceux qui n'ont jamais agressé d'enfants? Existe-t-il vraiment une différence dans les cognitions des agresseurs sexuels d'enfants? Camouflent-ils réellement leurs vraies croyances afin de paraître sous un meilleur jour?

Chapitre 2 :

Problématique

Le présent travail portera sur les outils d'évaluation des distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels d'enfants. Plus précisément, il approfondira la pertinence des données obtenues à l'aide des divers outils psychométriques malgré les nombreuses critiques faisant état d'un biais de désirabilité sociale. Ce travail vise donc à déterminer, par une recension systématique des écrits, si les outils d'évaluation des distorsions cognitives réussissent à discriminer efficacement les cognitions des agresseurs sexuels d'enfants malgré les problèmes de désirabilité sociale qui leur sont inférés.

En voulant répondre à cette question, ce travail se veut une tentative de contribuer à une meilleure compréhension théorique de l'évaluation des cognitions des agresseurs sexuels d'enfants, de l'utilité des outils d'évaluation et de leur pertinence d'un point de vue clinique.

Chapitre 3 :

Méthodologie

La méthode de revue systématique de la littérature est considérée comme étant une technique valide et efficace pour traiter l'ensemble des connaissances sur un sujet particulier (Landry, Becheikih, Amara, Ziam, Idrissi et Castonguay, 2008). La revue consiste en une démarche claire et précise pour sélectionner des études qui répondent le plus pertinemment à une question de recherche préalablement déterminée. L'ensemble de ces informations recueilli est ensuite analysé pour en faire une critique (Ciliska, 2008).

Dans le cadre de la présente étude, une revue systématique de la littérature est la méthode privilégiée pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il existe un nombre faramineux d'articles, de livres et de ressource de toutes sortes en ce qui trait aux distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels d'enfants, qu'il était essentiel de trier. Une revue systématique de la littérature permet donc d'identifier et de sélectionner les connaissances scientifiques dans un domaine particulier. Elle permet de constater l'évolution des connaissances ainsi que les différents angles sous lesquels un sujet a été abordé dans le passé (Ciliska, 2008).

En second lieu, une revue systématique de la littérature permet de réduire les biais possibles en identifiant toutes les études qui ont été effectuées sur la problématique déterminée. Ainsi, en sélectionnant des critères d'inclusion et d'exclusion, un processus de sélection neutre des articles est effectué (Chaillet, 2010).

Troisièmement, la revue systématique de la littérature permet de réduire le rôle du hasard dans la sélection des écrits. En effet, une démarche transparente et rigoureuse permet d'identifier et de sélectionner les études les plus pertinentes pour répondre à une question de recherche préalablement déterminée (Ciliska, 2008)

En dernier lieu, une recension systématique de la littérature permet une recherche d'information à partir de balises claires sans risquer de s'éloigner du sujet (Ciliska, 2008).

3.1 Les étapes d'une revue systématique de la littérature

La première étape d'une revue systématique de littérature est de définir la question de recherche. Elle doit être déterminée avant toute chose pour donner la structure à la revue. Celle-ci servira ensuite à guider l'analyse des résultats lors de la recension des écrits (Landry et al., 2008). Dans le présent travail, la question de recherche identifiée est : Est-ce que les outils d'évaluation des distorsions cognitives réussissent à discriminer efficacement les cognitions des agresseurs sexuels malgré les problèmes de désirabilité sociale qui leur sont inférés ?

Une fois la question de recherche déterminée, la prochaine étape consiste à identifier des critères d'inclusion afin de sélectionner les articles en lien avec la question de recherche. Dans le cas présent, quatre mots-clé ont été choisis. Il s'agit de *cognitive distortions*, *child molesters*, *assessment* et *social desirability*.

À l'aide des critères sélectionnés, la troisième étape est de récupérer de l'information pertinente provenant de la littérature scientifique. Dans la présente recherche, les articles ont été recueillis à l'aide de Google Scholar. D'autres ressources telles que Criminal Justice Abstract, PsycINFO, Social Science Abstracts, Web of Science et cinq autres ont été utilisées, mais aucune information pertinente supplémentaire n'a été amassée. En effet, ces banques de données ont identifié les mêmes résultats que ceux précédemment obtenus à l'aide de Google Scholar. La première sélection d'articles a fait ressortir 1150 résultats en lien avec les critères d'inclusion choisis. La simple lecture des titres de chaque article a permis d'éliminer 1078 articles et d'en conserver 72. De ces 72 articles, 23 ont été retenus à la suite de la lecture de leur résumé. Finalement, après la lecture complète des 23 articles restants, seulement 9 ont été conservés pour la recension systématique. Les 9 articles finaux devaient en premier lieu aborder le sujet de l'évaluation des cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants. En deuxième lieu, le concept de la désirabilité sociale devait être un thème central au sein des études sélectionnées. Quatre autres articles ont finalement été ajoutés aux 9 études précédentes bien que le but premier de celles-ci

n'était pas l'investigation de la désirabilité sociale dans les outils d'évaluation des cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants. Il s'agissait tout de même d'articles fournissant des informations supplémentaires et pertinentes aux fins de ce travail. Ainsi, 13 articles constituent cette revue systématique de la littérature.

La quatrième et dernière étape fut d'extraire les informations des 13 documents qui ont été conservés en fonction de leurs objectifs et hypothèses spécifiques afin de répondre à la question de recherche préalablement identifiée. L'analyse de ces informations se retrouve au chapitre suivant.

Chapitre 4 :

Résultats

4.1 Les outils discriminent-ils les cognitions?

L'analyse des 13 études recensées dans le tableau de la page suivante, a permis de constater que dix d'entre elles observaient que les outils d'évaluation des cognitions étaient en mesure de discriminer les agresseurs sexuels d'enfants des différents groupes contrôle.

Tout d'abord, Abel et al. (1989) ont tenté d'évaluer la validité et la fidélité d'une nouvelle échelle d'évaluation des cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants, le Abel and Becker Cognition Scale. Pour ce faire, l'outil fut distribué à trois groupes d'individus. Le premier était composé de 240 hommes ayant eu des comportements de nature sexuelle avec un ou des enfants de moins de 18 ans. Le second groupe impliquait 48 hommes n'ayant aucun antécédent d'agression envers un enfant et n'entretenant aucune fantaisie envers eux. Cependant, chacun des individus de ce groupe a admis avoir une ou plusieurs paraphilies. Finalement, le dernier groupe était représenté par 86 membres de la communauté ayant été identifiés comme n'étant pas des agresseurs sexuels, dont 46 étudiants de niveau universitaire. Les résultats de l'étude suggèrent que la nouvelle échelle d'évaluation des cognitions élaborée par Abel et ses collègues (1989) était en mesure de discriminer significativement les agresseurs sexuels d'enfants des membres de la population générale, c'est-à-dire que les agresseurs d'enfants possédaient davantage de cognitions supportant l'offense. Cependant, il semble qu'aucune différence ne soit observée lorsque le groupe d'agresseurs sexuels d'enfants était comparé au groupe d'individus ayant une ou plusieurs paraphilies.

Tableau 1. Caractéristiques des études incluses dans la revue systématique de la littérature

Étude	Échantillons	Mesures de la désirabilité sociale	Mesure des cognitions	Résultats
Abel et al., 1989	240 agresseurs sexuels d'enfants 48 hommes ayant une ou plusieurs paraphilies 86 étudiants universitaires et membres de la communauté	Aucune mesure utilisée	Cognition Scale	Élaboration du Cognition Scale L'échelle est significativement en mesure de discriminer les agresseurs sexuels d'enfants de la population générale mais pas des hommes ayant une ou plusieurs paraphilies Les agresseurs sexuels d'enfants adhèrent à davantage de distorsions cognitives
Blumenthal et al., 1999	36 agresseurs sexuels d'enfants 30 agresseurs sexuels de femmes adultes	Aucune mesure utilisée	MOLEST Scale	Les agresseurs sexuels d'enfants ont significativement plus de distorsions cognitives que les agresseurs de femmes adultes Des résultats similaires trouvés aux États-Unis suggèrent qu'il est envisageable d'appliquer le MOLEST Scale à d'autres cultures.

Bumby, 1996	89 hommes = 44 agresseurs sexuels intrafamiliaux d'enfants 25 agresseurs sexuels de femmes adultes 20 hommes délinquants non sexuels	The Marlowe- Crown Social Desirability Scale	MOLEST Scale	Élaboration du MOLEST Scale Le MOLEST Scale est valide et fidèle pour mesurer les distorsions cognitives des agresseurs sexuels d'enfants Les agresseurs sexuels d'enfants possèdent davantage de croyance supportant l'agression d'un enfant que les agresseurs de femmes adultes et que les délinquants non sexuels
Feelgood et al., 2005	5 agresseurs de femmes adultes 36 agresseurs sexuels d'enfants 25 délinquants non sexuels	The Marlowe- Crown Social Desirability Scale	MOLEST Scale	Les agresseurs sexuels d'enfants se distinguent significativement des agresseurs de femmes adultes et des délinquants non sexuels quant à la présence de distorsions cognitives Les agresseurs sexuels d'enfants répondent, en moyenne, sur le continuum du désaccord
Gannon, 2006	32 agresseurs d'enfants 23 étudiants universitaires	General social desirability scale	Temps 1 : Cognitive Distortion Scale Temps 2 : Cognitive Distortion Scale + faux détecteur de mensonges	Les agresseurs d'enfants se distinguent du groupe contrôle quant aux croyances supportant le délit La différence des réponses entre les groupes réside dans la force du désaccord sur le continuum Les groupes ne se distinguent pas quant à la désirabilité sociale

Tableau 1. (Suite)

Gannon et Polaschek, 2005	98 hommes = 53 agresseurs d'enfants 22 délinquants non sexuels 23 étudiants universitaires	Aucune mesure utilisée	Items utilisés provenant des échelles du MOLEST et du Hanson sex attitude	Les agresseurs d'enfants ne possèdent pas davantage d'attitudes supportant l'offense que le groupe contrôle Les temps de réponse similaires suggèrent que les divers groupes utilisent des stratégies semblables pour conserver ou non une cognition
Gannon et al., 2007	41 agresseurs d'enfants extrafamiliaux	The Balanced inventory of desirable responding	Temps 1 : The MOLEST Scale Temps 2 : The MOLEST Scale + faux détecteur de mensonges	Les participants endossent davantage sur le continuum les items du questionnaire lors du temps 2. Les réponses demeurent cependant majoritairement sur le continuum du désaccord. Les participants semblent donc être moins en désaccord avec les items du questionnaire
Hanson et al., 1994	50 agresseurs sexuels d'enfants intrafamiliaux 25 hommes violents envers leur partenaire 25 hommes volontaires de la communauté	The Marlowe-Crown Social Desirability Scale	The Hanson Sex Attitude Questionnaire	Élaboration du Hanson Sex Attitude Questionnaire Les agresseurs sexuels d'enfants présentent plus d'attitudes déviantes que les groupes de comparaison Attitudes spécifiques à l'agression intrafamiliale

Langevin, 1991	45 hommes = 26 incestueux 15 agresseurs extrafamiliaux 2 agresseurs de femmes adultes 2 exhibitionnistes	Aucune mesure utilisée	Abel and Becker cognition scale	81 % des participants répondent sur le continuum du désaccord et n'endossent pas les items de l'échelle Biais de réponse trop fort
----------------	---	---------------------------	------------------------------------	---

Marshall et al., 2003	Étude 1 : 24 agresseurs sexuels d'enfants 19 délinquants non sexuels 28 hommes volontaires de la communauté	Étude 1 : The Marlowe- Crown Social Desirability Scale	Étude 1 : Une adaptation du Semantic Differential (Horley, 1991)	Étude 1 : Échec de l'étude à trouver une différence entre les attitudes des agresseurs sexuels d'enfants et les groupes contrôles
	Étude 2 : 23 agresseurs sexuels d'enfants 22 délinquants non sexuels 30 hommes volontaires de la communauté	Étude 2 : Aucune mesure utilisée	Étude 2 : MOLEST Scale	Étude 2 : Les agresseurs sexuels d'enfants ont tendance à avoir plus de distorsions cognitives à propos de la sexualité entre un adulte et un enfant

Tableau 1. (Suite)

Mathie et Wakeing, 2011	965 délinquants sexuels = 746 agresseurs d'enfants 198 agresseurs de femmes adultes	The Balanced inventory of desirable responding	Offence specific measure sex with children is acceptable	Child and sex questionnaire	Entitlement to sex	Pas de différence entre les agresseurs d'enfants et les agresseurs de femme en ce qui a trait à la désirabilité sociale Les délinquants à plus faible risque rapportent davantage de réponses socialement désirables
Schweighofer, 1993	69 agresseurs d'enfants 21 agresseurs de femmes adultes 97 délinquants non sexuels 100 étudiants universitaires	Aucune mesure utilisée	Abel and Becker cognition scale			Les agresseurs sexuels d'enfants adhèrent plus aux croyances supportant l'agression d'un enfant que les agresseurs de femmes adultes et les étudiants, mais pas plus que des délinquants non sexuels Les agresseurs sexuels d'enfants adhèrent davantage aux croyances spécifiques au délit
Vanderstukker et al., 2005	27 agresseurs d'enfants 31 agresseurs de femmes adultes 20 délinquants non sexuels 20 délinquants non violents	The Marlowe-Crown social desirability scale	The MOLEST scale			Le MOLEST réussit à discriminer les agresseurs sexuels d'enfants des autres groupes Les groupes ne se différencient pas quant à la désirabilité sociale

En 1994, Hanson et al. ont également tenté de valider une nouvelle échelle d'évaluation des cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants, le Hanson Sex Attitude Questionnaire. Afin d'identifier les attitudes spécifiques à l'inceste étant reliées à la commission d'une infraction, Hanson et al. (1994) ont sélectionné 50 agresseurs d'enfants intrafamiliaux pour répondre à leur questionnaire. Un groupe de 25 hommes violents envers leur partenaire ainsi que 25 hommes provenant de la communauté représentent les groupes contrôle de cette étude. Les résultats de cette recherche indiquent que les hommes agresseurs sexuels d'enfants rapportent davantage d'attitudes déviantes que les deux autres groupes de comparaison. Le Hanson Sex Attitude Questionnaire semble donc en mesure de discriminer les agresseurs sexuels d'enfants quant à leurs cognitions supportant l'offense envers un enfant. En regardant de plus près les réponses des agresseurs d'enfants sur l'échelle d'évaluation, Hanson et al. (1994) ont été en mesure de constater que ces hommes percevaient généralement les enfants comme étant sexuellement attirants et motivés. Les agresseurs d'enfants avaient également tendance à minimiser le mal causé à la victime. Hanson et al. (1994) mentionnent également que leur étude a été en mesure de distinguer une distorsion cognitive spécifique aux agressions sexuelles intrafamiliales c'est-à-dire l'« *Entitlement* » sexuel. Pour les auteurs de l'étude, il s'agit d'une information permettant de supporter l'idée que les agresseurs d'enfants intrafamiliaux sont des individus narcissiques qui considèrent que leurs désirs sexuels doivent être comblés.

L'étude de Schweighofer (1993) a distribué le Abel and Becker Cognition Scale à 69 agresseurs sexuels d'enfants, 21 agresseurs de femmes adultes, 97 individus judiciairisés pour des crimes non sexuels ainsi qu'à 100 étudiants universitaires. Les résultats obtenus à l'échelle d'évaluation indiquent que les agresseurs sexuels d'enfants adhèrent significativement plus aux croyances qui soutiennent l'agression sexuelle avec un enfant que les autres participants. De plus, ils soutiennent davantage les croyances qui sont spécifiques au délit plutôt que celles qui sont plus générales. Cependant, lorsque le groupe d'agresseurs sexuels d'enfants est comparé au groupe de délinquants non sexuels, aucune différence n'est observée en ce qui a trait aux attitudes supportant le délit. Schweighofer (1993) suggère qu'il s'agit d'un biais de désirabilité

sociale et que le groupe d'agresseurs d'enfants aurait tenté de répondre de manière socialement désirable.

En 1996, Bumby élaborait une nouvelle échelle d'évaluation des distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels d'enfants, le MOLEST Scale. Afin d'évaluer la validité et la fidélité de celle-ci, Bumby fit passer cet outil à 44 hommes accusés d'agression sexuelle envers un enfant, 25 hommes ayant commis une agression envers une femme adulte ainsi que 20 hommes incarcérés pour des crimes de nature autres que sexuels. Les résultats procurent des évidences que le MOLEST Scale est valide et fidèle pour mesurer les distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels d'enfants. En effet, l'échelle permettrait de confirmer que ces individus possèdent davantage d'attitudes supportant l'offense que les agresseurs de femmes adultes et les délinquants non sexuels.

Vanderstukkem, Schiza, Archer et Pham (2005) ont fait passer le MOLEST scale de Bumby (1996) à 89 participants. Parmi leur échantillon provenant d'un milieu carcéral français, 27 étaient des agresseurs d'enfants, 31 étaient des agresseurs de femmes adultes, 20 étaient des délinquants violents non sexuels et 11 étaient des délinquants non violents. De cette étude, il en ressort que le MOLEST scale réussit à discriminer les agresseurs sexuels d'enfants des autres participants quant aux croyances supportant le délit sexuel.

Blumenthal, Gudjonsson et Burns (1999) ont comparé 36 agresseurs sexuels d'enfants ainsi que 30 agresseurs de femmes adultes provenant d'un échantillon de détenus britanniques afin d'examiner la relation entre les distorsions cognitives et les types d'offenses. Chaque participant a répondu au MOLEST Scale. Il semble que les agresseurs sexuels d'enfants obtiennent un résultat significativement plus élevé sur l'échelle d'évaluation des cognitions que les agresseurs de femmes adultes. Les résultats, ont ainsi permis à Blumenthal et al. (1999) de constater que les conclusions obtenues au sein de leurs études sont similaires à celles recueillies par d'autres chercheurs aux Etats-Unis.

Marshall, Marshall, Sachdev et Kruger (2003) ont fait passer le MOLEST Scale à 23 agresseurs sexuels d'enfants extrafamiliaux ainsi qu'à 22 délinquants non sexuels et 30 individus volontaires provenant de la communauté. Les résultats suggèrent que les agresseurs sexuels d'enfants ont davantage tendance à posséder des attitudes supportant l'agression entre un adulte et un enfant. Les auteurs constatent que les agresseurs auraient tendance à percevoir les enfants comme ayant des besoins sexuels et ne considèrent pas que la sexualité avec eux leur causerait un quelconque tort. Selon Marshall et al. (2003) cette tendance serait reliée au manque d'estime personnelle des agresseurs.

Feelgood, Cortoni et Thompson (2007), ont également fait passer le MOLEST Scale à 56 individus. Parmi ceux-ci, 36 étaient des agresseurs sexuels d'enfants, 5 étaient des agresseurs sexuels de femmes adultes et 25 étaient des délinquants non sexuels. Les résultats ont permis de constater que les groupes diffèrent quant à l'endossement des cognitions qui supportent l'agression envers un enfant. En effet, il semblerait que les agresseurs sexuels d'enfants obtiennent un score significativement plus haut que les deux autres groupes sur l'échelle d'évaluation des cognitions.

En 2006, Gannon réalise une étude sur les distorsions cognitives des agresseurs sexuels d'enfants en utilisant un faux détecteur de mensonges. Dans un premier temps, 32 agresseurs sexuels d'enfants devaient répondre au Cognitive Distortion Scale. Dans un deuxième temps, une semaine plus tard, chacun d'entre eux devait répondre à nouveau à cette même échelle d'évaluation. Contrairement à la première étape, cette fois-ci, la moitié des participants étaient reliés à un faux détecteur de mensonges alors qu'ils remplissaient leur questionnaire. Aucun des participants ne savait qu'il s'agissait d'un leurre. Les résultats indiquent qu'au premier temps, les agresseurs sexuels d'enfants avaient un niveau relativement faible d'endossement aux distorsions cognitives. Puis, à la deuxième étape, bien que certains participants étaient attachés au détecteur de mensonges, l'endossement aux distorsions cognitives ne s'est pas avéré supérieur, au contraire il aurait diminué. Cependant, les résultats suggèrent que le niveau d'endossement des distorsions cognitives est significativement plus élevé que

pour le groupe contrôle d'étudiants universitaires. Il semble que la principale différence réside dans la force du désaccord aux items de l'échelle d'évaluation. Gannon (2006) propose deux hypothèses pour expliquer de tels résultats. Premièrement, le faux détecteur de mensonges pourrait avoir eu l'effet opposé de ce qui était attendu, c'est-à-dire, qu'au lieu de réduire l'effet de la désirabilité sociale sur les réponses des participants il l'aurait augmenté. En effet, certains participants auraient pu être conscients que de se présenter de manière trop positive pouvait être perçu comme étant irréaliste et viendrait compromettre les données. Deuxièmement, il est possible que les agresseurs d'enfants aient répondu de manière socialement désirable lors du temps 1 puis lors du temps 2, le faux détecteur de mensonges les aurait incités à répondre de manière honnête. Ce serait donc leurs réelles croyances qui auraient été mesurées lors du temps 2.

En 2007, Gannon, Keown et Polaschek ont reconduit l'étude de Gannon de 2006 afin de valider les résultats obtenus précédemment. Au temps un, les 41 agresseurs sexuels d'enfants extrafamiliaux répondaient au MOLEST Scale et revenaient quatre à six semaines plus tard pour répondre à nouveau à ce questionnaire. Cette fois-ci, en plus de discriminer les cognitions des agresseurs d'enfants, les individus qui étaient attachés au faux détecteur de mensonges ont augmenté leur endossement aux distorsions cognitives comparativement au temps un.

La revue systématique permet aussi de constater que trois études sur 13 n'ont pas réussi à discriminer les attitudes des agresseurs d'enfants. La première est celle de Langevin (1991). Après avoir fait passer le Abel and Becker Cognition Scale à 45 hommes, dont 26 agresseurs intra-familiaux, 15 agresseurs d'enfants extrafamiliaux, 2 agresseurs de femmes adultes et 2 exhibitionnistes, Langevin (1991) constate que 81 % des participants n'endossent pas les items de l'échelle d'évaluation des cognitions. Il en déduit ainsi que le biais de désirabilité est si fort qu'il est impossible d'en tirer des conclusions valides.

Deuxièmement, Marshall et al. (2003) avait réalisé une première étude avant celle mentionnée précédemment. Les cognitions de 24 agresseurs sexuels d'enfants extrafamiliaux, 19 délinquants non sexuels et 28 hommes provenant de la communauté ont été évaluées à l'aide d'une adaptation du Semantic Differential (Horley, 1991). Contrairement aux attentes de Marshall et al. (2003), aucune différence n'a été identifiée entre les attitudes des agresseurs sexuels d'enfants et celles des deux autres groupes contrôles. Les auteurs suggèrent que l'incapacité à discriminer les attitudes supportant l'offense chez les agresseurs sexuels d'enfants pourrait refléter un biais de désirabilité sociale ainsi qu'un problème de transparence parmi les mesures utilisées.

Finalement, Gannon et Polaschek (2005) ont tenté de déterminer si les agresseurs sexuels d'enfants possédaient davantage de cognitions supportant l'offense à l'aide d'un test de lecture dans lequel le temps de réponse de chaque participant était mesuré. Parmi ces participants se trouvaient 53 agresseurs sexuels d'enfants, 22 prisonniers ayant commis des crimes non sexuels ainsi que 23 étudiants universitaires. Les différents items utilisés pour l'étude provenaient du MOLEST Scale ainsi que du Hanson Sex Attitude.

Les résultats de cette étude indiquent qu'il n'y a pas de différence significative entre les cognitions des différents groupes en ce qui concerne le temps de réponse. Il semblerait donc que des processus similaires de traitement de l'information et de rejet des distorsions cognitives soient utilisés par les participants. Devant ces résultats, les auteurs précisent l'importance d'être prudent avant d'assumer que le faible niveau de distorsions cognitives obtenu chez les agresseurs sexuels d'enfants est l'œuvre d'un désir conscient de camoufler la vérité.

4.2 Le spectre du désaccord

À première vue, il semble que les résultats des études mentionnées précédemment indiquent que les agresseurs sexuels d'enfants possèdent davantage de

distorsions cognitives que les différents groupes contrôles auxquels ils étaient comparés. Cependant, cinq études sur 13 constatent qu'un nombre important d'agresseurs sexuels d'enfants évalué n'endosse pas les éléments des échelles d'évaluation des cognitions.

Tout d'abord, Langevin (1991) mentionne que la majorité des répondants à son étude n'endossait pas les items de l'échelle. C'est-à-dire que les réponses se situaient majoritairement sur le continuum du désaccord. De plus, il se trouve que très peu de réponses s'avéraient être neutres. Langevin (1991) identifia alors ses résultats comme étant une tentative consciente pour le participant de biaiser les réponses pour bien paraître devant l'évaluateur. Cependant aucune mesure de désirabilité sociale ne fut utilisée pour confirmer cette hypothèse.

Schweighofer (1993) constate dans ses résultats que malgré le fait que les agresseurs sexuels d'enfants se distinguent significativement des groupes contrôles, 34 % ne sont pas en accord avec les items qui leur sont proposés. Il est alors suggéré par Schweighofer que les agresseurs d'enfants ont plus tendance à modifier leurs réponses aux questionnaires que les autres participants. Encore une fois, aucune mesure de désirabilité sociale n'a été utilisée.

Feelgood et al. (2005) observent que malgré la différenciation possible entre les cognitions des agresseurs sexuels d'enfants et celles des groupes contrôles, l'endossement des items à l'échelle d'évaluation demeure relativement faible. En effet, la moyenne des agresseurs sexuels d'enfants serait en désaccord avec les distorsions qui leur sont proposées. La différence significative entre les groupes résiderait principalement, selon Feelgood et al. (2005) dans un rejet plus faible des distorsions comparativement aux autres participants.

Gannon (2006) constate lors de son étude que les agresseurs sexuels d'enfants ne sont pas plus en accord avec les items de l'échelle d'évaluation que les autres groupes même s'ils se distinguaient significativement quant à leurs croyances justifiant

l'agression sexuelle sur un enfant. En effet, Gannon (2006) constate que les réponses des participants se situent fortement dans la partie du désaccord.

L'étude de Gannon et al. (2007) remarque également que malgré l'utilisation d'un faux détecteur de mensonges, les réponses des participants demeurent sur le continuum du désaccord.

4.3 L'hypothèse de la désirabilité sociale

Tel que mentionné précédemment, des études ont conclu que les réponses fortement en désaccord fait par les participants aux items des outils d'évaluation sont le résultat conscient de l'individu de vouloir bien paraître aux yeux de l'évaluateur.

Cependant, les études de Langevin (1991) et de Schweighofer (1993) n'utilisent aucun outil pour confirmer cette hypothèse. Cinq études sur 13 de la revue systématique ont évalué l'influence et le rôle de la désirabilité sur les mesures autorapportées. Ces études ont constaté que les agresseurs sexuels d'enfants ne se distinguent pas des autres groupes de comparaison en ce qui a trait au concept de désirabilité sociale.

Premièrement, l'étude de Vanderstukken et al. (2005) ont permis de conclure que le groupe d'agresseurs sexuels d'enfants ne se différencie pas quant à la désirabilité sociale après leur avoir fait remplir le Marlowe-Crown Social Desirability Scale. Pour la première fois, l'échantillon sélectionné pour cette étude impliquait des délinquants provenant d'une population carcérale française.

Deuxièmement, Marshall et al. (2003) avait proposé que l'incapacité, lors de la première recherche, à discriminer les attitudes supportant l'offense des agresseurs sexuels d'enfants des autres groupes de comparaison puisse provenir d'un désir pour les participants de se présenter sous un meilleur jour. Cependant, il se trouve que cette

hypothèse n'est pas appuyée par les résultats des participants au Marlowe-Crown Social Desirability Scale. En effet, les données obtenues sur cette échelle n'ont pas été en mesure de différencier les différents groupes quant à leur tendance à modifier leurs réponses afin de bien paraître.

Troisièmement, Feelgood et al. (2005) ont constaté également qu'il n'existait aucune différence significative entre les violeurs de femmes adultes, les agresseurs sexuels d'enfants et les délinquants non sexuels quant à la désirabilité sociale. Chacun d'entre eux avait répondu au Marlowe-Crown Social Desirability Scale.

Quatrièmement, Gannon (2006) a mesuré le concept de la désirabilité sociale en faisant répondre les participants aux Balanced Inventory of Desirable Responding. Gannon (2006) conclut alors que les différents groupes contrôles et d'agresseurs sexuels d'enfants ne se distinguent pas quant à la désirabilité sociale. Ce qui signifie que les agresseurs sexuels d'enfants ne cherchent pas à se présenter davantage sous un meilleur jour que les autres groupes de l'étude.

Cinquièmement, l'étude de Mathie et Wakeling (2011) a identifié des résultats semblables. En effet, les auteurs ont fait passer le Balanced Inventory of Desirable Responding à 746 agresseurs sexuels d'enfants, 198 agresseurs de femmes adultes, et 21 individus qui avaient commis au moins une agression envers une femme et un enfant. Ainsi, il semblerait que les résultats sur l'échelle de désirabilité sociale ne soient pas influencés par le type de crimes sexuels commis. Cette étude est également la seule à mentionner que les délinquants à faible risque de récidive obtiennent des résultats plus élevés sur l'échelle de désirabilité sociale que ceux ayant un plus haut risque de récidive. Mathie et Wakeling (2011) tendent également à démontrer que l'influence de la désirabilité sociale sur les mesures autorapportées est plus faible que ce qui avait été envisagé. Ces mesures seraient donc valides et utiles.

Chapitre 5 :

Interprétation des résultats

L'objectif de cette étude était d'examiner pourquoi les cognitions des agresseurs sexuels d'enfants se distinguent de celles d'un groupe contrôle malgré le biais de désirabilité sociale rapporté par différents chercheurs. Les résultats de la recension systématique de la littérature ont permis de constater que malgré le biais de désirabilité sociale qui est inférée aux outils d'évaluation des distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels d'enfants, il semble que ceux-ci réussissent malgré tout à discriminer les délinquants sexuels.

Les résultats des études suggèrent également que les réponses des agresseurs d'enfants sur ces outils tendent à se situer en grande majorité sur le continuum du désaccord. Ces résultats laissent croire que les répondants ne se reconnaissent pas dans les critères inclus dans les diverses échelles d'évaluation puisqu'ils les rejettent en majorité. Ces observations ont été interprétées par certains chercheurs comme étant un biais de désirabilité sociale et un désir délibéré du participant de cacher ses réelles croyances.

Il se trouve que l'hypothèse de la désirabilité sociale fut examinée plus en profondeur, notamment par des études évaluant spécifiquement ce concept. Les conclusions suggèrent que la désirabilité sociale sur les mesures d'évaluation des cognitions aurait un impact moindre sur les résultats obtenus contrairement à ce qui a pu être proposé par le passé. Il semble également que les agresseurs sexuels d'enfants ne cachent pas délibérément leurs croyances et attitudes. Alors, comment expliquer ces résultats? Plusieurs pistes de solutions pourraient se trouver dans le domaine de la psychologie sociale.

5.1 Cognitions vs attitudes

Tout d'abord, il faut se questionner sur les éléments qui sont réellement évalués lors de la passation de mesures autorévéloées. En effet, tel que mentionné plus haut, certains outils sont considérés comme étant des mesures d'attitudes plutôt que de

distorsions cognitives. Selon Gordon Allport (1935), « une attitude représente un état mental et neuropsychologique de préparation à répondre, organisé à la suite de l'expérience et qui exerce une influence directrice ou dynamique sur la réponse de l'individu à tous les objets et à toutes les situations qui s'y rapportent » (p. 810). Les attitudes ne sont pas visibles par autrui, mais elles peuvent être mesurées. Chaque individu possède des attitudes différentes qui orientent son comportement futur. Elles découlent de nos expériences personnelles nous permettant de développer un affect positif ou négatif vis-à-vis différents objets de notre vie. Les différences individuelles telles que la personnalité ou la culture peuvent influencer les expériences vécues par les individus, mais également la manière qu'ils interprètent et se souviennent de ces informations (Fishbein et Ajzen, 2010). Cette attitude en regard à cet objet possède une forte connotation affective et se manifeste régulièrement dans les situations de vie de tous les jours dans lesquels l'objet est lié (Vallerand, 2006).

Selon Ajzen (2001), les attitudes se définiraient selon six caractéristiques; la *direction*, l'*intensité*, la *centralité*, l'*accessibilité*, l'*ambivalence* ainsi que l'*implicité/explicité*. La *direction* indique que l'attitude peut être positive ou négative vis-à-vis un objet. Par exemple, l'individu peut posséder des aspects favorables ou défavorables concernant l'agression sexuelle d'un enfant, faisant référence, ici, à l'objet.

L'*intensité* est le degré du changement de l'attitude. Il peut être mesuré sur un continuum en fonction de la direction mentionnée plus haut. Plus une attitude se concentre aux limites du continuum, plus cette attitude indique qu'elle est extrême et qu'elle est plus résistante au changement (Bassili, 1996). Le temps peut venir polariser une attitude, c'est-à-dire que, plus un participant réfléchit à un sujet particulier par lequel il a une attitude défavorable plus son attitude initiale deviendra négative et, vice-versa (Tesser, 1978).

La *centralité* est l'importance de l'attitude pour l'individu. En effet, certaines attitudes sont plus importantes que d'autres pour nous et dicteront davantage nos

prochains comportements. Donc, plus un objet implique nos valeurs personnelles, plus une personne exprimera son attitude par rapport à celui-ci de manière polarisée (Sherif, Sherif et Nebergall, 1965).

L'*accessibilité* est la spontanéité d'une attitude d'être activée. Plus une attitude survient rapidement, plus nous sommes en mesure de penser qu'elle est bien ancrée chez l'individu.

L'*ambivalence* réfère aux éléments tant positifs que négatifs qui se retrouvent en même temps dans l'évaluation d'une attitude (Pratkanis et Greenwald, 1989). Par exemple, un individu peut penser que l'agression sexuelle sur un enfant est mal, mais peut être « justifiée » dans le cas de son éducation sexuelle.

En dernier lieu, la caractéristique d'être *implicite ou explicite*. L'attitude explicite est celle qui est consciente et qui est facilement transposable à l'aide d'une mesure autorapportée. L'attitude implicite quant à elle se produit par un mécanisme automatique chez l'individu et il en est inconscient (Greenwald, McGhee et Schwartz, 1998).

Il semblerait que les outils d'évaluation des cognitions demandent aux participants d'évaluer leurs croyances générales conscientes sur l'agression envers un enfant notamment par des items qui sont reliés à la perception de l'enfant comme étant sexuel ou encore l'absence de tort causé à la victime (Hanson et al., 1994). Les caractéristiques des attitudes mentionnées plus haut font davantage référence à ce qui est mesuré à l'aide des échelles d'évaluation. En effet, il est pris en considération que ce que l'on mesure puisse être positif ou négatif, qu'il peut être mesuré sur un continuum, que l'importance de cet item pour l'individu devrait transparaître dans les résultats, et qu'elle sera accessible à l'individu. Il s'agit donc des principes de la méthode LIKERT qui sert d'abord et avant tout à mesurer les attitudes.

5.2 L'accessibilité des attitudes

Si les mesures autorévéloées évaluent les attitudes de l'individu concernant l'agression sexuelle d'un enfant plutôt que les distorsions cognitives, comment expliquer les résultats, c'est-à-dire un faible endossement aux items des questionnaires d'évaluation des cognitions? En premier lieu, les questionnaires donnés aux participants leur demandent d'avoir accès à leurs « attitudes » et d'être en mesure de les rapporter de manière efficace suite à un processus important d'introspection. Tel que mentionné précédemment, certaines attitudes peuvent être de nature implicite et donc non facilement accessibles à la conscience.

L'accessibilité de ces attitudes implicites chez les participants peut varier en fonction du contexte dans lequel la passation du questionnaire est effectuée (Gannon et Polaschek, 2006). Par exemple, un individu peut trouver difficile d'identifier correctement les cognitions qui peuvent influencer ses comportements dans la vraie vie (Fishbein et Ajzen, 2010). À cet effet, les chercheurs ont constaté que l'évaluation des attitudes varie considérablement en fonction du contexte et les individus feraient des inférences sur leurs attitudes. La facilité de cette évaluation dépendrait de l'état d'esprit et des sentiments du répondant au moment de la passation de l'outil d'évaluation (Tesser, 1978; Fazio, 1987; Judd et Lusk, 1984). De plus, il semblerait que lorsque des individus sont questionnés sur leur état actuel, ils construisent une nouvelle attitude qui se base sur des raisons disponibles, et aisément verbalisables. Les attitudes explicites seraient aisément modifiables alors que celles implicites prendraient davantage de temps pour changer (Wilson, Hodges et Lafleur, 1995). Il s'agirait donc des attitudes de l'individu à ce moment précis et non pas à celles qui sont plus profondément enfouies chez lui. Selon Arieli, Sterkin, Grinvald et Aertsen (1996), les représentations mentales sont très sensibles aux différents contextes auxquels l'individu est confronté puisque ceux-ci influenceront constamment les modèles d'activation des représentations. Cependant, selon Fazio et Roskos-Ewoldsen (2005), lorsque l'on demande à des participants d'évaluer leurs attitudes sur une échelle à de nombreuses reprises, plus l'attitude devient accessible pour l'individu.

Les outils d'évaluation des cognitions ont tendance à évaluer des croyances plus générales quant à la sexualité avec un enfant. Ainsi, il est possible de penser que dans cet état d'esprit l'individu peut ne pas être en accord avec l'aspect général de l'agression. Si les échelles d'évaluation étaient plus spécifiques et plaçaient l'individu dans un contexte précis qui lui permettrait de se remémorer les événements peut-être qu'il serait en mesure de se reconnaître davantage dans les items qui lui sont proposés. En ce sens, alors que l'individu n'est pas en mesure de se replacer dans le contexte de son agression, il peut avoir tendance à répondre à la négative aux items puisque ceux-ci sont trop généraux. D'ailleurs, il semble que les agresseurs ont plus de distorsions lorsqu'ils parlent de leur propre délit comparativement aux résultats de questionnaires mesurant des attitudes plus générales (Neidigh et Krop, 1992). Les questionnaires mettent d'ailleurs l'emphase sur les attitudes post-offenses alors que celles-ci sont influentes à chaque moment du cycle délictuel (Ward et al., 1997).

5.3 La dissonance cognitive

Un autre phénomène peut également se produire durant la réalisation de l'évaluation des attitudes. Il s'agit de la dissonance cognitive. Cette théorie proposée en psychologie sociale, suppose que l'incohérence entre deux cognitions ou encore entre une cognition et un comportement crée un sentiment d'inconfort chez l'individu et que celui-ci doit chercher une solution pour diminuer cette sensation désagréable. L'inconfort ressenti se caractérise par le sentiment d'être dérangé et mal à l'aise plutôt que par un état de baisse d'estime de soi (Elliot et Devine, 1994). Ce serait cet état affectif négatif qui amènerait l'individu à un changement d'attitude. Ainsi, durant la passation d'un test, l'individu se voit confronté à son attitude qui est contre l'agression sexuelle d'un enfant et son comportement qui dénote le contraire. Cette contradiction chez lui crée un sentiment d'incohérence qui est difficile à supporter. Il cherchera donc à identifier les réponses qui supportent sa nouvelle attitude, celle de ne pas être en faveur de l'agression sexuelle d'un enfant.

Ce changement peut également avoir été effectué à la suite de son comportement, de sorte que les réponses qu'il identifie sont vraiment les attitudes qu'il possède au moment où il remplit le questionnaire. Ce qui expliquerait en partie, pourquoi les délinquants sexuels sont majoritairement en désaccord avec les items. D'ailleurs, certains délinquants sexuels ne rapportent aucune distorsion cognitive à propos de l'aspect inapproprié des contacts entre un adulte et un enfant (Ward et al. 1998). C'est-à-dire que l'individu ne s'est reconnu dans aucun des critères de l'échelle qui lui était présenté. Il est difficile de penser que lors de son agression l'individu possédait certaines attitudes qui l'ont motivé à passer à l'acte alors qu'au moment de la passation du questionnaire plus aucune de ses attitudes ne transparissait. Selon Wilson, Lindsey et Schooler (2000), l'individu se retrouve avec deux attitudes d'un même objet, une ancienne et une nouvelle. La nouvelle attitude est explicite puisque l'individu est conscient qu'il la possède. L'ancienne attitude quant à elle demeure présente, mais dans l'inconscient de l'homme. Celle-ci peut resurgir lors de comportements spontanés (Dovido, Kawakami et Beach, 2001).

5.4 Est-ce vraiment de la désirabilité sociale?

Les attitudes répondraient à quatre besoins principaux qui peuvent varier en fonction des circonstances ou des individus. Il s'agit de la *connaissance*, de l'*adaptation*, de l'*expression des valeurs* ainsi que de la *défense de soi* (Katz, 1960).

Le *besoin de connaissance* influence la manière dont nous voyons le monde en lien avec un objet. Les informations qui proviennent à l'individu de façon contradictoire à son attitude sont perçues de manière suspecte. De ce fait, celles-ci sont par la suite analysées et interprétées par l'individu afin de les rendre congruentes avec ses pensées.

Le *besoin d'adaptation* permet à l'individu d'être accepté et approuvé par autrui. Ainsi, il peut développer des stratégies efficaces pour optimiser son adaptation

au sein de la société. Par exemple, il peut être possible pour une personne d'ajuster son discours en présence d'un groupe particulier d'individus afin d'être acceptée par ce groupe. L'individu a donc tendance à exprimer des attitudes qui auront un effet d'approbation alors qu'il évitera celles qui lui entraîneront une désapprobation de la part d'autrui. En d'autres termes ce comportement peut être identifié comme étant une certaine forme de désirabilité sociale.

L'expression des valeurs nous permet d'exprimer les croyances et valeurs principales que nous possédons. Le simple fait d'exposer ses attitudes occasionnerait une certaine forme de gratification chez l'individu puisque c'est ainsi qu'il se distinguerait des autres.

En dernier lieu, les attitudes répondent au *besoin de défense de soi*. En effet, les attitudes peuvent augmenter l'estime de soi ou protéger l'individu de certains conflits internes dont l'être humain peut être sujet. Une étude en psychologie sociale réalisée par Lapinski et Boster (2001) indique que plus un message est perçu par un individu comme étant menaçant pour son image de soi moins celui-ci était en accord avec ce message. Il en résulte alors une attitude négative envers le message. Un message identifié comme étant menaçant pour le concept de soi déclenche chez l'individu le besoin de protéger son image en produisant des arguments allant à l'encontre du message initial. L'individu peut également se dissocier du message ou de la source du message. Ce phénomène est également observable lorsqu'un individu entretient une attitude négative envers un autre individu pour la simple raison qu'il désire se sentir supérieur ou meilleur à celui-ci.

En ce sens, il se pourrait que ce soit le besoin de défense de soi qui soit perceptible dans l'étude de Gannon (2006) plutôt que de la désirabilité sociale du fait que les sujets ont rapporté des réponses majoritairement en désaccord aux items de l'évaluation. En effet, les items des questionnaires sur les cognitions peuvent avoir été identifiés comme étant menaçants pour l'estime de soi de l'individu. Par exemple, un item qui mentionne qu'il n'y a rien de mal à avoir des contacts sexuels entre un adulte

et un enfant peut susciter un conflit interne chez l'individu qui anticipe que son image soit ternie s'il approuve cette idée. Ainsi, le message sera possiblement évalué négativement par l'individu. Cette situation se présentera donc sous la forme d'une notation aux critères du questionnaire sous le spectre du désaccord. Cela pourrait peut-être expliquer pourquoi la majorité des participants de l'étude de Gannon (2006) maintenaient des réponses similaires tant à la première qu'à la deuxième étape d'évaluation des cognitions. Le processus de négation se serait effectué normalement comme n'importe quel autre objet de la vie.

Par le fait même, en adaptant les outils d'évaluation pour qu'ils soient spécifiques aux types d'offenses, ceux-ci pourraient permettre d'identifier les cognitions étant les plus problématiques chez certains types d'agresseurs et quelles cognitions jouent un rôle probablement plus important quant à une éventuelle récurrence chez celui-ci.

Chapitre 6 :

Conclusion

Cette recherche désirait contribuer à une meilleure compréhension théorique de l'évaluation des cognitions des agresseurs sexuels d'enfants. Plus précisément, elle visait à déterminer, par une recension systématique des écrits, si les outils d'évaluation des distorsions cognitives réussissent efficacement à discriminer les cognitions des agresseurs sexuels d'enfants malgré les problèmes de désirabilité sociale qui leur sont inférés. Nonobstant la faible taille de l'échantillon utilisé, les résultats suggèrent que les outils d'évaluation des cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants seraient aptes à discriminer significativement les différents groupes d'agresseurs et contrôles. Il est également possible de constater que bien que cette discrimination soit possible, les énoncés contenus dans les outils d'évaluation sont rejetés par la majorité des agresseurs sexuels d'enfants. Un biais de désirabilité sociale a été inféré par certains chercheurs pour expliquer ces conclusions. Cependant, il existe peu d'études qui ont approfondi la question du biais de désirabilité sociale dans l'évaluation des cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants.

Selon l'étude de Helmus et al. (2013) ce serait les attitudes supportant l'offense sexuelle qui joueraient un rôle dans la commission d'une infraction plutôt que les distorsions cognitives. Suivant cette logique, des recherches dans le domaine de la psychologie sociale ont permis d'explorer diverses hypothèses pour expliquer les résultats obtenus lors des évaluations des cognitions chez les agresseurs sexuels d'enfants. Les attitudes supportant l'agression ont les mêmes fonctions et répondent aux mêmes besoins que pour n'importe quels autres comportements humains. Tout d'abord, l'évaluation des attitudes demande une grande capacité d'introspection et peut s'avérer ardue pour un participant. En effet, l'accessibilité de celle-ci dépend souvent du contexte et de l'état d'esprit de l'individu au moment de passation du questionnaire.

L'être humain est également sujet à la dissonance cognitive. En effet, l'individu qui se voit confronté à son attitude qui est contre l'agression sexuelle mais son comportement qui dénote le contraire cherche à apaiser cette tension en identifiant des attitudes qu'il possède au moment même de la réalisation du questionnaire. Ce qui

expliquerait pourquoi la majorité des réponses sont en « désaccord » avec les items de l'échelle d'évaluation.

Les attitudes répondent également à un besoin de défense de soi. L'individu a donc tendance à rejeter les messages qui sont perçus comme étant menaçants pour son image personnelle. Dans ce cas-ci, il s'agit des items des échelles d'évaluation qui le confronte aux gestes qu'il a commis. Ceci pourrait également expliquer pourquoi la majorité des agresseurs sexuels ne se reconnaissent pas dans les divers items et y répondent par la négative.

Il faut cependant garder à l'esprit que les recherches ont démontré que les outils d'évaluation des cognitions sont valides et que l'influence de la désirabilité sociale sur les données obtenues sont moindre que ce qui était attendu. Il faut donc prendre en considération les résultats des méthodes d'évaluation des cognitions et ne pas s'empresse de les invalider lorsque les participants sont soupçonnés d'avoir voulu consciemment biaiser les conclusions.

Quoi qu'il en soit, d'autres études seront assurément nécessaires afin de clarifier l'évaluation des cognitions, mais également le rôle réel de la désirabilité sociale dans l'interprétation des résultats. Les pistes offertes par différentes recherches en psychologie sociale s'avèrent intéressantes et mériteraient d'être approfondies.

Chapitre 7 :

Analyse du matériel et interprétation en fonction du stage en intervention

La recherche scientifique apporte un ensemble de connaissances théoriques essentielles au sein des divers milieux cliniques en criminologie. L'évolution des techniques d'évaluation, de traitement ou de prévention auprès de diverses populations ne serait pas possible sans les études approfondies réalisées par des chercheurs émérites. C'est dans cette optique qu'une analyse et une interprétation du matériel académique présenté précédemment seront effectuées dans cette section. Les données recueillies concernant mon sujet académique seront comparées aux informations obtenues pendant la réalisation de mon stage en intervention au sein de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal. Il s'agira d'être en mesure de confronter les divers textes théoriques avec la réalité du milieu clinique dans lequel j'ai évolué pendant près de 6 mois. Ainsi, des similitudes, mais également des divergences seront mises en évidence dans cette partie de mon rapport.

Avant toute chose, il est important de préciser que bien que mon sujet de recherche s'intéresse principalement aux agresseurs sexuels d'enfants, l'accès limité à cette clientèle au sein de mon milieu de stage m'a donc obligé à orienter mes observations vers les agresseurs sexuels de femmes adultes. La littérature a cependant démontré que les attitudes justifiant l'agression sexuelle sont chez les agresseurs d'enfants et chez les agresseurs de femmes adultes un facteur de risque significatif (Helmus et al. 2013). Il fut donc possible pour moi d'observer et d'analyser les attitudes et les cognitions de ces individus.

De plus, divers outils d'évaluation auto-révélee étaient disponibles et utilisés dans mon milieu de stage et certains d'entre eux prenaient en considération le rôle des attitudes comme facteur de risque de récurrence. Par le fait même, la désirabilité sociale, un concept central dans cette recherche, pouvait être aisément observé autant chez une clientèle d'agresseurs sexuels de femme que chez d'autres types de délinquants.

Bref, l'évaluation du risque de violence et ses composantes furent les éléments centraux observés et étudiés tant dans mon milieu de stage que dans mon sujet de recherche.

7.1 Évaluation du risque de violence

Le mandat premier du criminologue sur l'unité d'admission et d'expertise de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal est de réaliser l'évaluation du risque de violence des patients qui y sont admis. La majorité de ceux-ci est sous mandat de garde civile ou purge une peine d'emprisonnement. Ils proviennent de plusieurs régions du Québec, d'institutions carcérales ainsi que de divers établissement du réseau de la santé.

Certains patients admis sur l'unité ont un statut particulier, c'est-à-dire qu'ils sont sous ordonnance du Tribunal Administratif du Québec (TAQ) décidé par la Commission d'examen des troubles mentaux suite à un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux. Ce verdict stipule, selon l'article 16 du Code criminel, qu'au moment où l'individu a commis son infraction, la maladie mentale dont il souffrait l'empêchait de juger de la nature et de la qualité de son acte (Code criminel canadien, 2011). Il n'était donc pas en mesure de comprendre que l'acte qu'il posait était mauvais. Il semblerait que chaque année au Québec, approximativement 350 à 400 personnes reçoivent un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux (<http://www.douglas.qc.ca/info/commettre-delit>).

Suite au verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux, l'individu jugé doit rencontrer la Commission d'examen des troubles mentaux dans un délai maximal de 90 jours. Cette Commission a pour mission d'évaluer le danger qu'un individu présente pour la société en fonction de son état mental. Pendant l'audience, un comité formé de trois commissaires parmi lesquels se trouvent obligatoirement un juriste et un psychiatre, doit évaluer la dangerosité du patient pour autrui et émettre des recommandations qui balisent la liberté du patient. En ce sens, quatre décisions peuvent être prises par le comité; libérer le patient sans condition, libérer le patient avec conditions, ou détenir l'individu dans un établissement hospitalier avec ou sans permission de sorties non accompagnées. Cette décision doit être prise afin d'être la moins restrictive possible pour le patient.

Le Code criminel prévoit également une clause stipulant qu'un individu peut être identifié, au terme d'une audience de la commission, comme étant un accusé à « haut risque ». Cette décision est possible si l'individu présente une possibilité marquée d'user de violence mettant en danger la vie de quiconque ou si le délit à l'origine du verdict de non responsabilité criminelle peut entraîner de graves séquelles physiques ou psychologiques pour une tierce personne. La décision de maintenir ou non un individu en détention est établie en fonction des risques relatifs à la sortie du patient pour la sécurité du public.

Lorsque l'individu est détenu ou libéré avec des conditions, il doit rencontrer le comité une fois par année pour réévaluer son état mental jusqu'à l'obtention de sa libération inconditionnelle.

Afin d'aider le comité à juger du potentiel de dangerosité d'un patient, des évaluations du risque de violence sont réalisées par un criminologue. Il existe un grand nombre d'instruments pour prédire les différentes formes de violence qui pourraient survenir. En effet, divers instruments ont été créés pour évaluer les comportements délinquants, violents, d'agressions sexuelles et de violence conjugale. À l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, l'instrument de prédilection pour évaluer le risque de violence d'un individu est basé sur le « Historical, clinical, risk management 20 » (HCR-20). Cet outil fut développé en 1995 et révisé en 1997, par Webster, Douglas, Eaves et Hart. Il en est depuis 2013, à sa troisième version.

Le HCR-20 a été élaboré afin d'être applicable à une variété de populations délinquantes telles que les individus ayant un problème de santé mentale majeur (Gray, McGleish, MacCulloch, Hill, Timmons et Snowden, 2003). Il a également été démontré dans la littérature scientifique que cet outil offre un bon niveau de validité en ce qui a trait à la prédiction de la violence (Roberts, Doren et Thornton, 2002). Le HCR-20 est composé de 20 items associés à un risque de violence pour lesquels il existe un appui empirique valide. Ces items sont divisés en trois catégories; les facteurs historiques, les facteurs cliniques ainsi que les facteurs de gestion du risque. Chaque

item doit être coté par sa présence (facteur présent, possible/partiellement présent, absent/ne s'applique pas, ou absence suffisante d'information). Le clinicien doit également identifier la pertinence des items (pertinent pour des stratégies de gestion du risque, possiblement ou partiellement pertinent, non pertinent, ou information insuffisante pour juger). Un facteur sera jugé pertinent s'il a contribué à la violence antérieure de l'individu, s'il peut influencer la prise de décision d'un individu dans la commission d'infraction dans le futur, s'il nuit à la capacité de l'individu à émettre des solutions autres que la violence pour gérer les problèmes, et si la gestion de ce facteur vient réduire le risque de récidive.

Plusieurs facteurs de risque ont été identifiés concernant divers types de récidive. Puisque la relation entre un seul facteur et la récidive est faible, c'est l'ensemble des facteurs qui offrent une évaluation plus juste du potentiel violent d'un individu. Par conséquent, tous les facteurs de risque doivent être pris en considération pour offrir une meilleure évaluation du risque (Hanson et Morton-Bourgon, 2009). Par exemple, bien que les attitudes aient été démontrées comme jouant un rôle dans la récidive sexuelle, elles ne peuvent pas à elles seules expliquer l'ensemble du comportement d'un délinquant sexuel.

Il existe également dans la littérature des évidences qui supportent le fait que différents facteurs de risque expliquent différentes formes de crimes (Hanson et Morton-Bourgon, 2005). Par exemple, les facteurs de risque pour la violence conjugale sont différents de ceux qui expliquent l'agression sexuelle. Par le fait même, certains outils pour évaluer la violence générale ne sont pas valides pour prédire le risque de récidive sexuelle (Rice et Harris, 1997). La recherche démontre que la récidive sexuelle est mieux prédite par des mesures de déviance sexuelle et moins par des facteurs criminogènes plus généraux tels que les attitudes procriminelles, la consommation de drogue ou d'alcool, une instabilité dans ses emplois ou encore l'association avec des pairs délinquants (Hanson et Buissière, 1998). En ce sens, les délinquants sexuels diffèreraient des autres criminels. Ainsi, l'évaluation du risque devrait considérer séparément la probabilité de la récidive sexuelle et la récidive non

sexuelle. Une évaluation de la récidive sexuelle devrait prendre en compte des facteurs qui sont spécifiques à ce type d'offense (Hanson et Buissière, 1998). C'est donc dans cette optique que les auteurs du HCR-20 ont créé une nouvelle version de cet outil afin d'évaluer le risque de récidive, mais cette fois-ci, pour une population de délinquants sexuels, le *Sexual Violence Risk (SVR-20)* (Boer, Hart, Kropp et Webster, 1997).

Les critères évalués à l'aide de l'échelle SVR-20 se divisent en deux catégories: les items reliés à l'histoire psychosociale de l'individu et les items concernant l'offense sexuelle. La section psychosociale comprend 11 facteurs de risque : la déviance sexuelle, avoir été victime d'abus sexuel dans le passé, psychopathie, problème de santé mentale majeur, problème d'abus de substances, idéation suicidaire ou homicide, problèmes dans les relations, problèmes d'emploi, commission d'offense violente non sexuelle dans le passé, commission d'offense non-violente dans le passé, échec à la supervision dans le passé.

Les items concernant l'offense sexuelle sont au nombre de sept; forte densité de délits sexuels, commission de plusieurs types de délits sexuels, avoir été physiquement violent avec sa victime durant le délit, utilisation d'arme ou de menace de mort envers la victime durant le délit, escalade dans la fréquence ou la sévérité des délits sexuels, minimisation extrême ou déni du délit sexuel, et attitudes qui supportent le délit sexuel. Finalement, les facteurs concernant les plans de l'individu pour l'avenir sont l'absence de plan réaliste et la présence d'attitudes négatives envers les interventions.

Les items du HCR-20 et ceux du SVR-20 se distinguent considérablement, mais la présence d'attitudes est un point commun aux deux outils d'évaluation. Il se trouve cependant que les attitudes du HCR-20 concernent celles qui soutiennent la violence en générale, incluant celle sexuelle. Dans le cas du SVR-20, les attitudes requises pour l'évaluation sont celles qui supportent l'agression sexuelle spécifiquement. Il n'en demeure pas moins qu'autant dans les infractions de nature sexuelle que de violence plus générale, les attitudes ont été démontrées dans la littérature scientifique comme jouant un rôle significatif dans la commission de ces infractions (Helmus et al., 2013 ;

Hanson et Buisnière, 1998). Par contre, les cognitions ou attitudes des délinquants sexuels ne sont pas mesurées à l'aide d'un outil spécifique telles que le Abel and Becker Cognition Scale ou le MOLEST de Bumby. Elles constituent un item parmi tant d'autres dans la grille d'évaluation du SVR-20.

Au sein du HCR-20, les attitudes sont plus précisément appelées « attitudes violentes » et font référence aux attitudes pro-criminelles qui soutiennent ou qui justifient l'usage de la violence et de la délinquance ou de toutes conduites antisociales. Cette définition implique donc des idées de violence, de la minimisation, des justifications ou l'absence d'empathie. La violence implique celle qui est sexuelle ou non, pourvu qu'une personne commette un geste avec l'intention de causer un tort physique ou psychologique à un autre individu. Cette définition est donc plutôt large et implique un grand nombre de comportements variés.

Les critères du HCR-20 étant différents de ceux du SVR-20, il est possible que le premier soit moins utile pour prédire une offense sexuelle comparativement au second ou à d'autres outils construits précisément pour évaluer les risques de récidive sexuelle. Tel que mentionné dans l'étude de Hanson et Morton-Bourgon (2009), la prédiction de la récidive sexuelle est plus efficace lorsqu'elle est évaluée à l'aide d'un outil spécifiquement créé pour une population de délinquants sexuels. Ainsi, les outils ayant le plus haut taux de validité sont le Static-99, le Static-2002, MNSOST-R et le SVR-20 (Hanson et Morton-Bourgon, 2009). Dans cette optique, le criminologue doit éclairer de la manière la plus juste possible le comité de la Commission d'examen des troubles mentaux en rédigeant des rapports faisant état du potentiel violent d'un individu. Certains patients ayant commis des agressions sexuelles, des attouchements ou autres, sont malgré leur délinquance sexuelle évalués avec l'outil HCR-20 qui est un outil visant à identifier le risque de violence plus générale. Tel que mentionné plus haut, une évaluation de la délinquance sexuelle devrait se faire distinctement de celle de récidive violente générale en utilisant par exemple des outils tels que le SVR-20, le SORAG, le RRASOR ou encore le Static -99 qui ont démontré une forte utilité

prédictive quant à l'évaluation de la récidive sexuelle (Hanson et Morton-Bourgon, 2009 ; Roberts et al. 2002).

Au final, c'est la sécurité du public qui prime, mais afin de l'assurer complètement il serait pertinent d'utiliser tous les outils qui sont à la disposition du criminologue pour garantir que ceux choisis soient les plus efficaces pour l'évaluation de la problématique en question. Ainsi, il se trouve que dans certains cas, la problématique de délinquance sexuelle d'un individu doit être évaluée à l'aide d'un outil spécifique pour ce type de criminalité tel que le SVR-20. Il pourrait donc être erroné pour un criminologue d'ignorer l'aspect sexuel des crimes d'un individu en utilisant des outils d'évaluation du risque de récidive violente générale.

Une prédiction du risque qui ne tient pas compte de tous les facteurs criminogènes d'un individu ou qui est effectuée à l'aide d'outils qui ne sont pas totalement adaptés à la situation délictuelle de celui-ci peut entraîner d'importantes conséquences légales et/ou éthiques. Identifier l'outil de prédiction de la violence le plus efficace devrait être une priorité tant pour l'objectif de protection du public que pour le sentiment du clinicien d'avoir conduit une évaluation la plus juste possible. Une évaluation adéquate permet de prendre de meilleures décisions quant à la sentence d'un individu, ou à son placement en institution psychiatrique. Celle-ci assure également d'offrir des recommandations et des conditions restrictives à la remise en liberté qui permettent de mieux assurer la sécurité du public.

Les délinquants sexuels par exemple, peuvent être sujets à des politiques spéciales (identifié délinquant dangereux ou à contrôler) afin d'accroître la surveillance dans la communauté de ces individus. Cependant, les délinquants sexuels ne sont pas les seuls à faire l'objet de sanction similaire. En effet, tel que mentionné précédemment, un accusé ayant reçu un verdict de non responsabilité criminelle suite à une infraction grave contre la personne peut également être identifié à « haut risque ». Il va sans dire que la mise en place d'une telle procédure est grandement nécessaire par la démonstration du niveau de risque que représente le délinquant pour la société. Le

constat du niveau de risque de récurrence d'un individu est souvent exposé dans les divers rapports effectués par des professionnels (Hanson et Morton-Bourgon, 2009). Des facteurs tels que les circonstances de l'agression, l'état mental de l'individu et la volonté de celui-ci à participer activement à son suivi thérapeutique sont pris en considération. L'évaluation réalisée par les experts permet aussi d'identifier les facteurs criminogènes de l'individu afin de planifier un traitement adapté à sa problématique (Barbaree, Seto, Langton et Peacock, 2001). Ainsi, se questionner sur l'outil le plus pertinent pour évaluer le risque d'une population particulière devrait être une priorité pour le criminologue et toute l'équipe soignante d'un individu de façon à optimiser le rétablissement de l'individu tout en assurant la sécurité du public.

7.2 Évaluation des cognitions/attitudes

Tel que mentionné précédemment, aucun outil spécifique n'est utilisé afin d'évaluer les attitudes violentes des patients ou celles qui soutiennent l'agression sexuelle. Afin d'être en mesure de détailler précisément cet item dans ces rapports, le clinicien doit utiliser d'autres stratégies. D'emblée, les patients ne rapportent pas leurs attitudes procriminelles et il faut demeurer à l'affût du discours qu'ils utilisent. Il est donc primordial pour l'évaluateur de savoir poser les bonnes questions pour clarifier la pensée de certains individus et avoir accès à ses réelles croyances. Les patients utilisent leurs propres mots pour décrire et expliquer leur offense, ce qui est souvent révélateur de leur façon de concevoir leur geste. Cependant, l'évaluation des attitudes de l'individu repose sur la capacité d'introspection du patient, son habileté à s'exprimer, son honnêteté ainsi que sur son désir de nous en parler, mais également sur l'aptitude du clinicien à identifier les éléments pertinents à l'évaluation des attitudes. Ainsi, le criminologue doit avoir une bonne connaissance théorique concernant l'agression sexuelle afin d'être en mesure de faire des associations entre le discours du patient et les facteurs criminogènes en lien avec la problématique (Hanson et Buisson, 1998).

Le discours des patients peut être très révélateur de leurs attitudes réelles concernant l'agression sexuelle. En effet, pour certains patients, il semble que des attitudes supportant l'agression sexuelle soient fortement ancrées dans leur vie et ne soient pas nécessairement liés à un trouble mental. Il est donc probable que les attitudes du client transparaissent dans le langage qu'il utilise avec le clinicien.

Les distorsions cognitives de certains patients peuvent être spécifiques à l'agression qu'ils ont commise. Par exemple, lors d'une entrevue avec un individu au sujet des agressions sexuelles qu'il ne reconnaît pas avoir commises, il mentionne :

« Comment je peux l'avoir agressé, c'était ma blonde? »

Son discours laisse supposer qu'une agression sexuelle ne peut pas survenir dans le cadre d'une relation amoureuse. Il est évident qu'une certaine psychoéducation devrait être effectuée en ce sens pour lui expliquer la base du consentement. Ce genre d'information aurait été difficilement accessible si le patient ne s'était pas livré lors de l'entrevue. Concernant sa deuxième agression sexuelle, cette fois-ci sur une inconnue, il ajoute :

« J'avais consommé du pot, je ne me souviens de rien. »

Il utilise donc « l'excuse » de sa consommation de drogue pour ne pas discuter de cette agression. Notons également que ce patient ne considère pas que la prise de stupéfiants puisse être un facteur de risque dans la commission de ses agressions sexuelles.

D'autres patients rencontrés avaient quant à eux davantage de cognitions erronées en ce qui a trait aux femmes en général et à la façon dont elles devraient ou pas se comporter. Par exemple, un client me raconte avoir été outré de constater le comportement de son ancienne conjointe puisqu'elle s'était assise sur le rebord d'un trottoir alors qu'elle portait une jupe. Il dit :

« On ne s'assoit pas quand on porte une jupe... je n'ai rien dit sur le coup... Mais... elle a baissé dans mon estime. »

Pour lui, il s'agissait d'un geste vulgaire et une fille « bien éduquée » ne devrait pas exposer ses sous-vêtements à la vue de tous. Bref, le discours qu'entretenait le patient laissait entrevoir une certaine vision de la femme par celui-ci. Lorsqu'elle dérogeait du standard qu'il jugeait acceptable de la femme, elle était inévitablement jugée négativement par le patient.

Un autre patient quant à lui admet avoir eu des comportements désobligeants envers certaines femmes et qu'il était fréquemment irrespectueux à leur égard. En effet, il mentionne qu'il « claquait le cul des filles (sic) » lorsqu'il sortait dans les bars. Il s'agissait, pour lui, d'un moyen pour démontrer son intérêt envers elles. Dans le passé, Monsieur a également fait preuve de manque de respect envers les femmes dans ses relations amoureuses antérieures. Il voyait définitivement la femme comme étant inférieure à l'homme et celle-ci subissait régulièrement les assauts du patient. Par exemple, il pouvait cracher sur sa conjointe lorsque l'envie lui prenait, pour aucune raison.

Lors d'intervention auprès d'une clientèle atteinte de trouble de santé mentale, il peut être facile de conclure qu'une agression sexuelle est survenue alors que le patient était déconnecté de la réalité et qu'il n'avait plus conscience de ce qu'il faisait. Cependant, leurs discours peuvent laisser croire au clinicien que la relation que son patient entretient avec la sexualité provient de croyances et d'attitudes qui supportent l'agression sexuelle qui sont plus fortement ancrées dans la personnalité de l'individu. Il est donc primordial de demeurer attentif au langage que les patients peuvent utiliser lorsqu'ils discutent de leur délit sexuel.

7.3 Évaluation et désirabilité sociale

Les informations recueillies sur les attitudes à l'aide du HCR-20 ou du SVR-20 sont bien évidemment fournies par le patient lui-même lors de plusieurs rencontres avec le clinicien. Il est donc tout à fait normal de remettre parfois en doute l'honnêteté

de patients qui sont bien au fait des raisons qui justifient leur évaluation du risque, et des conséquences qui peuvent en découler. Il peut être à leur avantage de tenter de dissimuler des comportements ou pensées qui pourraient être négativement perçus par le clinicien et qui pourraient influencer les résultats de l'évaluation. Certains seront tentés de camoufler les symptômes encore présents de leur maladie mentale alors que d'autres pourront rationaliser ou amoindrir les conséquences de leurs actes afin de les rendre plus socialement acceptables aux yeux de l'évaluateur. En effet, confronté aux gestes souvent graves qu'ils ont commis, la plupart des patients ressentent le besoin de préciser qu'ils ne sont pas dangereux pour autant. Cependant, puisqu'il est souvent impossible de se fier totalement aux propos des personnes évaluées, les informations recueillies lors des entretiens sont par la suite corroborées à l'aide des divers dossiers à la disposition du clinicien, ainsi que via des informations collatérales en provenance de divers proches de l'individu.

Au fil des entrevues réalisées, il est possible de constater que la plupart des patients ne cherchent pas à nier les gestes pour lesquels ils ont été jugés. Il va sans dire que la situation dans laquelle ils se trouvent, c'est-à-dire l'hospitalisation ainsi que leur verdict de non responsabilité criminelle, rend la chose plus difficile.

Lors des divers entretiens avec les patients, ceux-ci étaient, à mon grand étonnement, loquaces concernant leur attitude face à la sexualité. Certains d'entre eux révélaient bien plus d'éléments que ce qui était questionné. Il était facile de constater que les patients n'étaient pas à l'aise avec les gestes qu'ils ont pu poser dans le passé et l'image qu'ils veulent dorénavant projeter. En effet, il est possible de croire que l'incohérence entre les comportements réalisés par le patient précédemment et les cognitions qu'il entretient au moment des entrevues avec le clinicien crée un sentiment d'inconfort qui est difficile à tolérer pour l'individu. Certains s'inquiétaient de leur avenir, « qui voudra sortir avec un agresseur sexuel? ». Quelques-uns tentaient également de légitimer leur comportement passé. Il se trouve que c'était souvent dans ces moments que les informations étaient les plus pertinentes. Des phrases telles que « je sais que c'est mal ce que j'ai fait, mais... » étaient souvent révélatrices de leurs

pensées réelles. En agissant ainsi, la plupart tentait d'obtenir mon approbation pour justifier leurs actes, pour ne pas se sentir comme s'ils étaient de mauvaises personnes capables d'agir de la sorte. Comme n'importe qui, les patients ont également une certaine vision d'un agresseur sexuel et ils s'inquiètent de l'image qu'ils projettent. Par exemple, l'un d'entre eux me demanda s'il me faisait peur.

Malgré la tentative de certains patients, de se présenter de façon positive en entrevues, leurs discours révélaient fréquemment plus d'informations qu'ils n'auraient voulu. Par exemple, un des patients racontait comment il se comportait avec les femmes lorsqu'il sortait dans les bars avec ses amis et comment il agissait avec ses copines dans ses relations passées. Étant donné que les discussions ne portaient pas sur ses agressions sexuelles, mais sur des événements moins menaçants pour lui, c'est avec beaucoup d'ouverture que le patient s'est livré en entrevue. Ainsi, plusieurs informations pertinentes sur les relations qu'il entretenait avec les femmes ont pu être obtenues.

Malgré l'absence d'outil spécifique pour évaluer les attitudes des individus, le discours de ceux-ci permet de fournir suffisamment d'informations afin de coter cet aspect dans la grille d'évaluation du HCR-20 ou du SVR-20. En effet, l'individu offre souvent assez d'information pour que le clinicien ait un portrait juste et détaillé de ses attitudes concernant l'agression sexuelle. Le discours du patient peut être une réelle source de données et peut être encore plus enrichissant qu'un outil spécialement identifié pour évaluer les cognitions. En effet, le discours du patient est le sien, dit dans ses propres mots. Il se reconnaît dans ce qu'il dit puisqu'il s'agit de sa propre expérience et de sa vision des événements. Les outils spécifiques à l'évaluation des cognitions traitent quant à eux de données qui sont plus générales à l'agression sexuelle. Dans cette optique, il serait utile, voire essentiel, de développer des outils d'évaluation qui reflète l'unicité de chaque agression. Par exemple, des outils pour les agressions sexuelles intrafamiliales, d'autres pour les agressions extrafamiliales, pour ceux qui ont des victimes d'un certain âge ou d'un certain sexe, etc.

Les outils sont peut-être aussi trop restrictifs, dans la mesure où il suffit aux participants de noter leur degré d'accord ou de désaccord aux items de la grille d'évaluation ce qui ne leur laisse pas la chance de s'expliquer ou d'ajouter ce qu'il pense des critères. Tel que mentionné précédemment les phrases telles que « je ne suis pas d'accord avec l'item, mais... » peuvent offrir bien plus que la simple constatation d'un critère coté négativement. Il serait donc possible pour le clinicien d'obtenir des informations qui sont au-delà de ce qui est offert par les outils. Il pourrait donc être favorable d'unir les avantages de chacune des méthodes, c'est-à-dire les outils d'évaluation ainsi que l'entrevue, pour ainsi obtenir une évaluation plus juste et détaillée d'un individu.

Chapitre 8

Conclusion

Mon stage à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal m'a permis d'observer, dans un milieu clinique comment s'insère la recherche scientifique. L'objectif de mon projet de stage était de mieux comprendre la relation entre la désirabilité sociale et les méthodes d'évaluation des distorsions cognitives chez les délinquants sexuels. Les résultats obtenus lors de ma recension systématique des écrits m'ont permis de me questionner, de réfléchir et d'observer de quelles manières les différents concepts de ma question de recherche s'appliquaient dans mon milieu de stage. J'ai donc pu constater que la délinquance sexuelle est peu évaluée sur les unités d'admission étant donné la rareté des cas. En effet, les gestes à caractère sexuel par des patients de l'Institut sont des « exceptions ». Par le fait même, les attitudes justifiant les agressions sexuelles sont évaluées plus largement au sein du HCR-20. Aucun item n'étant spécifique à la délinquance sexuelle, les attitudes évaluées sont celles de la violence en général. Le critère des attitudes est évalué grâce au discours du patient, aux différents dossiers à la disposition du clinicien ainsi qu'à son aptitude à faire ressortir les données pertinentes des entretiens avec le patient. Malgré la tentative de l'individu à vouloir bien paraître aux yeux de son interlocuteur en justifiant ou en minimisant ses actes, des informations pertinentes sont tout de même recueillies par le clinicien. En effet, il semble que le caractère anodin de certains sujets en entrevue permet aux patients de se livrer sans méfiance à son interlocuteur offrant ainsi des données insoupçonnées pour la compréhension de ses attitudes en lien avec l'agression sexuelle.

Étant un facteur de risque significatif dans la réalisation d'une agression sexuelle, les attitudes ne doivent pas être négligées. Non seulement elles permettent de dresser un portrait plus détaillé de l'individu et de ses cognitions en lien avec la sexualité, mais cela permet également d'identifier des cibles potentielles en traitement. Malgré la rareté des cas de délinquance sexuelle sur les unités psychiatriques, les cliniciens doivent d'autant plus être à l'affût lorsque la situation se présente afin de bien cerner le potentiel de violence du patient. Même dans le cas d'une unité d'admission qui effectue peu de traitement thérapeutique, il est tout de même possible pour l'équipe de professionnels de travailler sur le discours des patients et leur offrir une certaine forme de psychoéducation sur la sexualité.

Pour conclure, l'ensemble de ce processus académique m'a permis de comprendre et de constater l'importance de l'apport de la recherche scientifique au sein des milieux cliniques. Ceci confirme que l'un ne va pas sans l'autre et que la recherche et la clinique s'enrichissent mutuellement. J'ai également été à même de constater que la recherche évolue constamment et que de nombreuses recherches doivent encore être effectuées dans le domaine des cognitions. Bien que plusieurs études ont été réalisées concernant les distorsions cognitives, les liens entre l'évaluation et la désirabilité sociale restent encore à défricher plus profondément. Mes résultats démontrent qu'il faut aller au-delà des conclusions qui spéculent que la désirabilité sociale invalide les données obtenues lors des tests d'évaluation des cognitions. La psychologie sociale offre d'ailleurs des avenues pour la compréhension du phénomène. Je terminerai en mentionnant qu'il ne faut jamais oublier que les outils d'évaluation sont d'une aide précieuse pour les cliniciens, mais qu'il ne faut pas sous-estimer la quantité d'informations pertinentes que le discours du délinquant peut apporter à son évaluation.

Références

- Abel, G.G., Becker, J.V., & Cunningham-Rathner, J. (1984). Complications, consent, and cognitions in sex between children and adults. *International journal of law and psychiatry*, **7**, 89-103.
- Abel, G.G., Gore, D. K., Holland, C.L., Camp., N., Becker, J. & Rathner, J. (1989). The measurement of cognitive distortions of child molesters. *Annals of sex research*, **2**, 135-153.
- Ajzen, I. (2001). Nature and operation of attitudes. *Annual review of psychology*, **52**(1), 27-58. DANS Vallerand, R.J. (Ed.). (2006). *Les fondements de la psychologie sociale* (2e édition). Montréal : Gaëtan Morin
- Allport, G. W. (1935). Attitudes. DANS Vallerand, R.J. (Ed.). (2006). *Les fondements de la psychologie sociale* (2e édition). Montréal : Gaëtan Morin
- Arieli, A., Sterkin, A., Grinvald, A., & Aertsen, A. D. (1996). Dynamics of ongoing activity: explanation of the large variability in evoked cortical responses. *Science*, **273**(5283), 1868-1871.
- Badgley, R., Allard, H., McCormick, N., Proudfoot, P., Fortin, D., Ogilvie, D., ... & Sutherland, S. (1984). *Infractions sexuelles à l'égard des enfants* (vol. 1). Ottawa, ON : Ministère des Approvisionnement et Services.
- Barbaree, H. E., Seto, M. C., Langton, C. M., & Peacock, E. J. (2001). Evaluating the predictive accuracy of six risk assessment instruments for adult sex offenders. *Criminal Justice and Behavior*, **28**, 490 – 521.

- Bassili, J. N. (1996). Meta-judgmental versus operative indexes of psychological attributes: The case of measures of attitude strength. *Journal of personality and social psychology*, **71**(4), 637-653.
- Beck, A.T. (1963). Thinking and depression: Idiosyncratic content and cognitive distortions. *Archives of General Psychiatry*, **9**, 324-333.
- Beech, A. R., Bartels, R. M., & Dixon, L. (2013). Assessment and treatment of distorted schemas in sexual offenders. *Trauma, Violence, & Abuse*, **14**(1), 54-66.
- Blumenthal, S., Gudjonsson, G., & Burns, J. (1999). Cognitive distortions and blame attribution in sex offenders against adults and children. *Child Abuse and Neglect*, **23**, 129-143.
- Bumby, K.M. (1996). Assessing the cognitive distortions of child molesters and rapists : development and validation of the MOLEST and RAPE scale. *Sexual abuse : A journal of research and treatment*, **8**, 37-54.
- Boer, D. P., Hart, S. D., Kropp, P. R., & Webster, C. D. (1997). The sexual violence risk-20 guide (SVR-20).
- Chaillet, N. (2010). Préparer une revue systématique. Collaboration canadienne Cochrane, CHU Ste-Justine, Québec.
- Ciliska, D. (2008). Revue des données probantes : L'utilité et les limites des différentes approches; les revues systématiques. Centre de collaboration nationale des méthodes et outils, 1-25. Repéré à <http://www.inspq.qc.ca/archives/>.
- Code Criminel Canadien (2011). *Code criminel : Codification bilingue*. Toronto, Canada : Carswell.

- Crowne, D. P., & Marlowe, D. (1960). A new scale of social desirability independent of psychopathology. *Journal of Consulting Psychology*, **24**, 349-354.
- Crowne, D. P., & Marlowe, D. (1964) *The approval motive : Studies in evaluative dependence*. New York : Wiley
- Dividio, J.F., Kawakami, K. & Beach , K.R. (2001). Implicit and explicit attitudes : Examination of the relationship between measures of intergroup bias. Dans Vallerand, R.J. (Ed.). (2006). *Les fondements de la psychologie sociale* (2e édition). Montréal : Gaëtan Morin
- Fazio, R. H. (1987). Self-perception theory: A current perspective. DANS Vallerand, R.J. (Ed.). (2006). *Les fondements de la psychologie sociale* (2e édition). Montréal : Gaëtan Morin
- Fazio, R. H., & Roskos-Ewoldsen, D. R. (2005). Acting as We Feel: When and How Attitudes Guide Behavior.
- Feelgood, S., Cortoni, F., & Thompson, A. (2005). Sexual coping, general coping and cognitive distortions in incarcerated rapists and child molesters. *Journal of sexual aggression: an international interdisciplinary forum for research, theory and practice*, **11**(2), 157-170.
- Finkelhor, D. (1984). *Child sexual abuse : New theory and research*. New York : Free Press.
- Finkelhor, D., Hotaling, G., Lewis, I., & Smith, C. (1990). Sexual abuse in a national survey of adult men and women: Prevalence, characteristics, and risk factors. *Child abuse & neglect*, **14**(1), 19-28.

- Fishbein, M., & Ajzen, I. (2010). *Predicting and changing behavior: The reasoned action approach*. Taylor & Francis.
- Fleming, P., & Zizzo, D.J. (2011). Social desirability, approval, and public good contribution. *Personality and individual differences*, **51**, 258-262.
- Elliot, A. J., & Devine, P. G. (1994). On the motivational nature of cognitive dissonance: Dissonance as psychological discomfort. *Journal of personality and social psychology*, **67**(3), 382.
- Gannon, T.A. (2006). Increasing honest responding on cognitive distortions in child molesters : the bogus pipeline procedure. *Journal of interpersonal violence*, **21**(3), 358-375.
- Gannon, T. A., & Polaschek, D. L. (2005). Do child molesters deliberately fake good on cognitive distortion questionnaires? An information processing-based investigation. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, *17*(2), 183-200.
- Gannon, T. A., & Polaschek, D. L.L. (2006). Cognitive distortions in child molesters : A re-examination of key theories and research. *Clinical psychology review*, **26**(8), 1000-1019.
- Gannon, T. A., Polaschek, D. L., & Ward, T. (2005). Social cognition and sex offenders. *Social Problem Solving and Offending: Evidence, Evaluation and Evolution*, 223-247.
- Gannon, T.A., Ward, T., Beech, A.R., & Fisher, D. (2007). *Aggressive offenders » cognition : Theory, Research and Practice*. John Wiley & sons ltd. West Sussex : England.

- Gannon, T. A., Keown, K., & Polaschek, D. L. (2007). Increasing honest responding on cognitive distortions in child molesters: The bogus pipeline revisited. *Sexual abuse : a journal of research and treatment*, *19*(1), 5-22.
- Gawronski, B., & Bodenhausen, G. V. (2006). Associative and propositional processes in evaluation: an integrative review of implicit and explicit attitude change. *Psychological bulletin*, *132*(5), 692.
- Gilbert D. T. (1991). How mental systems believe. *American Psychologist*, *46*, 107–119.
- Gray, N.S., McGleish, A., MacCulloch, M.J., Hill, C., Timmons, D., & Snowden, R.J. (2003) Prediction of violence and self-harm in mentally disordered offenders : A prospective study of the efficacy of HCR-20, PCL-R and psychiatric symptomatology. *Journal of consulting ans clinical psychology*, *71*(3), 443-451.
- Greenwald, A. G., McGhee, D. E., & Schwartz, J. L. (1998). Measuring individual differences in implicit cognition: the implicit association test. *Journal of personality and social psychology*, *74*(6), 1464.
- Hall, G. C. N., & Hirschman, R. (1991). Toward a theory of sexual aggression : a quadripartite model. *Journal of consulting and clinical psychology*, *59*(5), 662.
- Hall, G.C.N. & Hirschman, R. (1992). Sexual aggression against children : a conceptual perspective of etiology. *Criminal justice and behavior*, *19*, 8-23.
- Hanson, R. K., & Bussiere, M. T. (1998). Predicting relapse: a meta-analysis of sexual offender recidivism studies. *Journal of consulting and clinical psychology*, *66*(2), 348.
- Hanson, R.K., Gizzarelli, R., & Scott, H. (1994). The attitudes of incest offendersL sexual entitlement and acceptance of sex with children. *Criminal justice and behavior*, *21*(2), 187-202.

- Hanson, R. K., & Morton-Bourgon, K. E. (2005). The characteristics of persistent sexual offenders : a meta-analysis of recidivism studies. *Journal of consulting and clinical psychology, 73*(6), 1154.
- Hanson, R. K., & Morton-Bourgon, K. E. (2009). The accuracy of recidivism risk assessments for sexual offenders: a meta-analysis of 118 prediction studies. *Psychological assessment, 21*(1), 1.
- Harris, M.J. (1991). Controversy ad culmination : Meta-analysis and research on interpersonal expectancy effects. *Personality and social psychology bulletin, 17*, 316-322.
- Hébert, M., Cyr, M., & Tourigny, M. (2011). *L'agression sexuelle envers les enfants*, Tome 1, Presse de l'Université du Québec, collection santé et société, Canada.
- Helmus, L., Hanson, R. K., Babchishin, K. M., & Mann, R. E. (2013). Attitudes Supportive of Sexual Offending Predict Recidivism A Meta-Analysis. *Trauma, Violence, & Abuse, 14*(1), 34-53.e
- Horley, J. (1991). Child molesters' cognitions: An empirical examination of offenders' personal constructs. *Unpublished doctoral dissertation*, Queen's University, Kingston, Ontario, Canada.
- Hudson, S. M., Marshall, W. L., Wales, D., McDonald, E., Bakker, L. W., & McLean, A. (1993). Emotional recognition skills of sex offenders. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment, 6*(3), 199-211.
- Judd, C. M., & Lusk, C. M. (1984). Knowledge structures and evaluative judgments : Effects of structural variables on judgmental extremity. *Journal of Personality and Social Psychology, 46*(6), 1193.

- Katz, D. (1960). The functional approach to the study of attitudes. *Public opinion quarterly*, **24**(2), 163-204.
- Keown, K., Gannon, T.A., & Ward, T. (2010). What's in a measure ? A multi-method study of child sexual offenders' beliefs. *Psychology, Crime & Law*, **16**(1-2), 125-143.
- Knutson, J. F. (1995). Psychological characteristics of maltreated children : Putative risk factors and consequences. *Annual review of psychology*, **46**(1), 401-431.
- Landry, R., Becheikh, N., Amara, N., Ziam, S., Idrissi, O., & Castonguay, Y. (2008). La recherche, comment s'y retrouver. *Revue systématique des écrits sur le transfert de connaissances en éducation*.
- Langevin, R. (1991). A note on the problem of response set in measuring cognitive distortions. *Sexual abuse : a Journal of research and treatment*, **4**, 287- 292
- Lapinski, M.K., & Boster, F.J. (2001). Modeling the ego-defensive function of attitudes. *Communication monographs*, **68**, 314-324.
- Mann, R. E., & Beech, A. R. (2003). Cognitive distortions, schemas, and implicit theories. *Sexual deviance: Issues and controversies*, 135-153.
- Mann, R., Webster, S., Wakeling, H., & Marshall, W. (2007). The measurement and influence of child sexual abuse supportive beliefs. *Psychology, Crime & Law*, **13**(5), 443-458.
- Marshall, W.L., Anderson D. et Fernandez, Y. (1999). *Cognitive behavioural treatment of sexual offenders*. Chichester : Wiley & Sons.

- Marshall, W. L., & Barbaree, H. E. (1990). *An integrated theory of the etiology of sexual offending* (pp. 257-275). Springer US.
- Marshall, W. L., Marshall, L. E., Sachdev, S., & Kruger, R. L. (2003). Distorted attitudes and perceptions, and their relationship with self-esteem and coping in child molesters. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, **15**, 171-182.
- Mathie, N. L., & Wakeling, H. C. (2011). Assessing socially desirable responding and its impact on self-report measures among sexual offenders. *Psychology, Crime & Law*, **17**(3), 215-237.
- McGrath, M., Cann, S., & Konopasky, R. (1998). New measures of defensiveness, empathy and cognitive distortions for sexual offenders against children. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, **10**, 25-36
- Mills, J. F., Loza, W., & Kroner, D. G. (2002). Predictive validity despite social desirability: evidence for the robustness of self-report among offenders. *Criminal behaviour and mental health : CBMH*, **13**(2), 140-150.
- Milner, R. J., & Webster, S. D. (2005). Identifying schemas in child molesters, rapists, and violent offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, **17**(4), 425-439.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2010). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*. Gouvernement du Québec, Qc.
- Neidigh, L. & Krop, H. (1992). Cognitive distortions among child sexual offenders, *Journal of sex education and therapy*, **18**, 208-215.

- Nunes, K.L., Firestone, P., & Baldwin, M.W. (2007). Indirect assessment of cognitions of child sexual abusers with the implicit association test. *Criminal justice and behavior*, **34**, 454-475.
- O'Ciardha, C., & Ward, T. (2013). Theories of Cognitive Distortions in Sexual Offending What the Current Research Tells Us. *Trauma, Violence, & Abuse*, *14*(1), 5-21.
- Paulhus, D. L. (1991). Measurement and control of response bias. Vol. 1., (pp. 17-59). San Diego, CA, US : Academic Press, xiv, 753 pp.
- Pratkanis, A. R., & Greenwald, A. G. (1989). A sociocognitive model of attitude structure and function. *Advances in experimental social psychology*, **22**, 245-285.
- Roberts, C.F., Doren, D.M., & Thornton, D. (2002). Dimensions associated with assessments of sex offender recidivism risk. *Criminal justice and behavior*, **29**, 569-589.
- Rice, M. E., & Harris, G. T. (1997). Cross-validation and extension of the Violence Risk Appraisal Guide for child molesters and rapists. *Law and human behavior*, **21**(2), 231-241.
- Schweighofer, A. R. (1993). *An Investigation of Cognitive Distortions Among Sexual Offenders, Non-sexually Offending Criminals and Normals* (Doctoral dissertation, Simon Fraser University).
- Statistiques Canada (2014). *Les infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes déclarées par la police au Canada en 2012*. Produit no 85-002-X au catalogue de Statistiques Canada, Juristat.

- Tatman, A.W., Swogger, M.T., Love, K., & Cook, M.D. (2009). Psychometric properties of the marlowe-Crowne social desirability scale with adult male sexual offenders. *Sexual abuse : A journal of research and treatment*, **21**(1), 21-34.
- Tesser, A. (1978). Self-generated attitude change. *Advances in experimental social psychology*, **11**, 289-338.
- Thornton D. (2002). Constructing and testing a framework for dynamic risk assessment. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, **14**, 139–154.
- Tierney, D. W., McCabe, M.P. (2001). An evaluation of self-report measures of cognitive distortions and empathy among Australian sex offenders. *Archives of sexual behavior*, **30**(5), 495- 519.
- Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., Bouchard, C. Chamberland, C., Cloutier, R., Jacob, M., Boucher, J. et Larrivée, M.-C. (2002). Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (EIQ). Montréal : Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP).
- Sedlak, A. J., & Broadhurst, D. D. (1996). The national incidence study of child abuse and neglect. *Washington DC. US Department of Health and Human Services*.
- Sherif, C. W., Sherif, M., & Nebergall, R. E. (1965). *Attitude and attitude change: The social judgment-involvement approach*. Philadelphia: Saunders.
- Snowden, R.J., Craig, R.L., & Gray, N.S. (2011). Indirect behavioral measures of cognition among sexual offenders. *Journal of sex research*, **48**(2-3), 192-217.

- Stermac, L. E., & Segal, Z. V. (1990). The role of cognition in sexual assault. *Handbook of Sexual Assault: Issue, theories and treatment of the offender*. New York : Plenum.
- Vallerand, R.J. (Ed.). (2006). *Les fondements de la psychologie sociale* (2e édition). Montréal : Gaëtan Morin.
- Vanderstukken, O., Schiza, G., Archer, E., & Pham, T. (2005). Evaluation des distorsions cognitives chez des agresseurs sexuels auprès d'une population carcérale française. *L'agression sexuelle : coopérer au-delà des frontières. 3eme Congrès international francophone sur l'agression sexuelle, Cifas, 275-94.*
- Ward, T. (2000). Sexual offenders cognitive distortions as implicit theories. *Aggression and violent behavior, 5*, 491-507.
- Ward, T., Fon, C., Hudson, S.M., & McCormarck, J. (1998). A descriptive model of dysfunctional cognitions in child molesters. *Journal of interpersonal violence, 13*, 129-155.
- Ward, T., Polaschek, D., & Beech, A. R. (2006). *Theories of sexual offending*. John Wiley & Sons.
- Ward, T., Hudson, S.M., Johnston, L. & Marshall, W.L. (1997). Cognitive distortions in sex offenders : an integrative review. *Clinical psychology review, 17*, 479-507.
- Ward, T., & Siegert, R. J. (2002). Toward a comprehensive theory of child sexual abuse : A theory knitting perspective. *Psychology, Crime and Law, 8*(4), 319-351.
- Webster, C. D., Douglas, K. S., Eaves, D., & Hart, S. D. (1997). Assessing risk of violence to others.

- Welburn, K., Coristine, M., Dagg, P., Pontefract, A., & Jordan, S. (2002). The Schema Questionnaire—Short Form : Factor analysis and relationship between schemas and symptoms. *Cognitive Therapy and Research*, **26**(4), 519-530.
- Williams, J. M. (1997). G., Watts, FN, MacLeod, C., Mathews. A., » *Cognitive Psychology and Emotional Disorders*.
- Wilson, T. D., Hodges, S. D., & LaFleur, S. J. (1995). Effects of introspecting about reasons: inferring attitudes from accessible thoughts. *Journal of Personality and Social Psychology*, **69**(1), 16.
- Wilson, T.D., Lindsey, S., & Schooler, T.Y. (2000). A model of dual attitudes. *Psychological review*, **107**(1), 101-126.